L'ESPRIT

ET LA

CHOSE.

L'ESPRIT ET LA CHOSE.

M. DCC. LXVIII.

(Paris)

EPITRE DÉDICATOIRE,

A M. B. F. G.

Cher & aimable ami,

IL y a plus de trente ans que je vous ai consacré les affections de mon cœur, ainsi l'on ne doit pas être surpris que je vous dédie aujourd'hui quelques opérations de mon esprit. Les premières sont les plus solides & les plus sensées, mais vous êtes capable d'apprécier les unes & les autres. Quoique je vous regarde comme un homme unique, je découvre en vous de quoi appanager honnêtement dix ou douze particuliers. L'activité de votre ame, de votre corps & de votre esprit sont en raison égale, & ne se trouvent jamais au dessous de ce que vous avez à exécuter; vous avez souvent excité l'amour, l'amitié, la curiosité, la reconnoissance, & plus sou-

vent encore, l'ennui & l'ingratitude, mais c'est le sort des hommes bienfaisans, & de tous ceux qui ne désirent des richesses que pour les répandre sur les autres. Sujet fidèle, Citoyen généreux, Ami essentiel, Parent admirable, comment ne seriez-vous pas aimé des hommes & encore plus des femmes. J'avoue que les inconstances ou les coquettes, & je mets la fortune à la tête, ont pu vous faire quelques infidélités, mais subjuguées par vos qualités, par vos agrémens, elles ont dû rougir de leur aveuglement, & vous en dédommager par un retour favorable. Je sais que la jalousie vous a peu menagé, mais sait-elle respecter tout ce qui s'élève au dessus d'elle: vous êtes cher à tous ceux qui vous connoissent, laissez babiller ceux qui vous déchirent ou vous ridiculissent sans vous connoître, & continuez à faire le bien, dont le principe est dans votre cœur. Que les déclamateurs s'expliquent en votre présence, ils seront souvent confondus, honteux & désarmés. Vous avez trop d'affaires pour parler jamais des autres, & vous faites trop de choses pour que les désœuvrés ne s'occupent pas de vous; mais

si l'on se plaisoit autant à dire le bien que le mal, que ne publieroit-on pas sur votre compte. Quelle multitude de services n'avez-vous pas rendus ? Combien n'avez-vous pas assisté de misérables en tout genre ? Quelle quantité de familles n'avez-vous pas secourues ? Quelle foule d'ouvriers & de pauvres n'avez-vous pas fait vivre ? Enfin, quels services n'avez-vous pas rendus à l'humanité en partageant avec elle des ressources qui auroient procuré la misère d'une foule de mortels, si vous les aviez bassement amoncelées pour votre propre compte. Les hommes sont injustes, intéressés, & souvent raisonnent mal : hé bien ! il faut dédaigner leurs clameurs, quand ils n'ont à nous reprocher que d'avoir fait du bien. C'est un excès peu commun, & dont on n'a point à rougir auprès de ceux à qui l'on ne doit rien. Oui, je dirai hautement que je n'ai point vu de malheureux, à l'aspect duquel votre cœur & votre bourse ne s'ouvrissent tendrement, & si la bienfaisance est un crime, vous êtes un des premiers coupables de notre siècle. Souhaitons qu'il y en ait beaucoup de votre espèce. Vous ne trouvez jamais

d'obstacle, lorsqu'il s'agit de rendre service, & vous mettez autant d'esprit à vaincre les difficultés, que les autres en emploient à les faire naître. Je conviens que volant par nature au-devant de tout ce qui peut obliger, vous avez souvent fait des ingrats, mais c'est un rôle si ordinaire, qu'on ne doit pas s'en affliger: les gens reconnoissans suscitent plus d'ennemis que les ingrats. Les premiers publient les bienfaits qu'ils ont reçus, ils en parlent toute leur vie, & ils soulèvent par là tous ceux qui croient avoir à se plaindre de n'avoir pas été également favorisés. Ce sont réellement eux qui font naître l'envie & la tracasserie. Ils embarrassent souvent le bienfaiteur par des visites, par des présens, par des remercimens & des éloges; la plupart des Auditeurs se croient humiliés par le récit des choses qu'ils ne sont pas capables de faire. Les ingrats au contraire vous laissent tout à fait à votre aise, ils ne vous fatiguent point, ils vous oublient, ils ne disent rien de ce que vous avez fait pour eux, ils ne font point votre éloge; & par leur silence ils empêchent la jalousie des compétiteurs de se réveiller & de

se venger ; disons donc qu'un ingrat a sa commodité, & qu'on ne diroit pas beaucoup de mal de vous, s'il n'y avoit pas beaucoup de bien à en dire. La vie humaine est un théatre où tous les caractères se trouvent rassemblés. Beaucoup de gens y font de mauvais rôles, & ils les jouent mal. Cependant, nous ne devons pas abandonner le spectacle. Contentons-nous de ne pas l'applaudir. Défiez-vous de ces idées philosophiques, qui vous éloigneroient du commerce des humains, pour chercher dans la retraite des douceurs sombres & idéales : j'ai souvent éprouvé que votre séjour champêtre est le charme de la nature, que l'air qu'on y respire fait naître des idées séduisantes & badines ; mais il en faut user avec sobriété, vous êtes fait pour vivre avec les hommes, & pour les obliger encore ; la nature & l'habitude vous le commandent, dussiez-vous voir encore votre discernement trompé. Vous êtes humain, & vous devez servir vos semblables sans en attendre de reconnoissance. Vous ne devez pas avoir un seul ennemi, mais vous avez des jaloux ; eh bien ! il vaut mieux en faire

que de l'être; l'on médit de vous, l'on vous calomnie, réjouissez-vous d'être assez heureusement né pour ne faire jamais ni l'un ni l'autre, & pour n'aspirer en aucun cas à vous venger. Vous feriez moins d'envieux & de bavards, si vous n'aviez pas des amis puissans, de l'esprit, des talens, une ame bienfaisante, & d'autres avantages qui vous distinguent du vulgaire. Loin donc de vous affecter en mal, applaudissez-vous de l'amitié de ceux qui connoissent votre valeur, & qui savent vous rendre justice. Je fais gloire d'être du nombre, & j'atteste comme témoin oculaire, que vous savez faire le bien, dire le bien, & le bien dire sans motifs d'ostentation. Vous n'avez vécu que pour les autres, songez à vivre pour vous même & pour vos amis, dont vous embellissez la société. Votre bonheur est l'objet de mes désirs, & l'hommage public que je vous rends sans vous en avoir prévenu, est un tribut que je paie à la vérité & à l'inaliénable attachement avec lequel je suis,

Mon délicieux ami,

Votre, &c.

L'ESPRIT ET LA CHOSE.

CHAPITRE I.

Ma vocation. J'écris à mon oncle le Curé qui me répond.

JE suis né dans ce siècle-ci, à Leyden, ville des Provinces-Unies. Mon père y exerçoit la Médecine, & il avoit acquis dans cette profession une fortune égale à sa réputation. Il me destinoit à suivre la même carrière, mais le commerce des malades & des morts me parut insupportable. Je craignis le reproche des familles désolées. Je redoutai les acci-

dens de la nature, dont je craignois de me rendre garant. Enfin, je me méfiai de la capacité & de l'expérience que je pourrois acquérir; en ſorte que par crainte & par délicateſſe de conſcience, je me fortifiai dans des diſpoſitions diamétralement contraires à celles de ma famille. Mes premières études étoient finies. M. Vanterdouck, mon père, preſſoit ma détermination ſur le choix d'un état. C'étoit un petit homme bourru, contrariant & abſolu. Le parti de la guerre me paroiſſoit le plus beau, & celui de ne rien faire me ſembloit le plus commode. Ma mère, par de tendres inſinuations, m'invitoit auſſi à choiſir un point de direction, mais la pareſſe étoit mon péché mignon ou ma vertu favorite. J'avois un oncle maternel qui poſſédoit une Cure aſſez conſidérable dans le Diocèſe de Tréves. Il ſoutenoit commodément les infirmités de la vieilleſſe, & paroiſſoit devoir me déſirer pour ſon ſucceſſeur. Ma mère m'invitoit à mettre ſa prétendue bonne volonté à profit, en me deſtinant à l'état Eccléſiaſtique. J'étois aſſez porté par mon goût à profiter ſans peine de la

graiſſe de la terre, mais la dépendance des ſupérieurs m'effrayoit. Il falloit renoncer à l'amour, & les plaiſirs qu'il me promettoit me paroiſſoient auſſi flatteurs que ceux de la table. La nature m'avoit appanagé de façon à les partager également : ainſi, dans ma perplexité, je prie le parti d'écrire à mon oncle, & de le conſulter amicalement ſur les faveurs & les diſgraces de ſon état. Je le priois de m'éclairer avec ſincérité, & de me guider dans ma vocation. Il parut flatté de ma confiance, & il me révéla bonnement les myſtères cachés de ſon ordre. Sa réponſe eſt une eſpéce de ſermon que je ſoumets avec plaiſir à l'inſtruction de la jeuneſſe.

Mon cher Samuel, je dois vous parler avec franchiſe; écoutez-moi pour le bien de votre corps & le ſalut de votre ame.

S'il eſt un état qui exige plus particuliérement l'éminence des vertus, c'eſt ſur-tout, celui d'un Eccléſiaſtique, & notamment dans la perſonne d'un Curé. Placé à la tête d'une Paroiſſe, comme une bannière à la proceſſion, chacun a les yeux ſur lui, & ſa fonction eſt de

tracer aux autres, la route qu'ils doivent suivre. Mais plus le caractère dont il est revêtu, est délicat & respectable, plus il est environné d'écueils auxquels la foiblesse humaine a peine à résister, sans une grace toute particulière. J'en ai fait toute ma vie une épreuve assez dure pour en retracer ici le souvenir, & je m'applaudis journellement dans ma solitude, d'être parvenu à ce point de maturité, qui m'affranchit de plus en plus des naufrages auxquels j'étois continuellement exposé. Je ne prétends pas que tout soit vice ou vertu de tempérament, mais je crois que la nature aide beaucoup à l'un & à l'autre. Plus l'on vieillit, plus les droits du tentateur s'affoiblissent sur nous. La fougue des passions subjugue ou martyrise nécessairement la jeunesse, & se seroit souvent une raison pour user d'indulgence; mais la charité est rare, & l'on impute communément aux vices du cœur, ce qui n'est que l'effet de l'effervescence du sang. Ceux entr'autres que la nature a formés d'un limon plus calme, sont impitoyables, & ne pardonnent pas qu'on soit plus sanguin ou plus robuste qu'eux.

Ce ſont ces raiſons conçues dans le ſein d'une Philoſophie villageoiſe, qui m'ont tenu perpétuellement aux priſes avec moi-même. Ma vie a été un combat perpetuel contre les aſſauts qu'un fier démon livroit à ma foible vertu, & ſi j'en ai triomphé tout-à-fait, j'en ſuis moins redevable au jeûne & à la prière, qu'à l'empire du temps qui a affoibli le pouvoir de mes armes. Une tranquillité abſolue a ſuccédé aux mouvemens impétueux qui m'arrachoient à moi-même, & je me trouve, graces à Dieu, en ſituation de donner à mes confrères, des exemples & des leçons que je dois à ma propre expérience.

L'écueil le plus ordinaire de notre vertu, eſt le Confeſſionnal. Il eſt difficile d'entendre de ſens froid la peinture naïve que fait une novice des dangers auxquels ſon innocence eſt expoſée. Les tentations dont elle fait le tableau, nous en donnent à nous-mêmes, & la vertu murmure de ce que la piſcine n'eſt pas une glacière. Une femme en nous livrant ſon ſecret, ſe met dans notre dépendance, & ſemble nous faire acquérir des droits puiſſans ſur elle, C'eſt

alors qu'on ſent que l'eſprit eſt prompt & que la chair eſt frágile. On interroge à tort & à travers, & la tête s'enflamme. Les Evêques ne confeſſent point, & c'eſt ce qui les rend ſi ſévères ſur cet article. Le même emploi les rendroit plus indulgens, mais des exemples frappans, des affaires, & le poids de leur dignité les diſpenſent de s'en mêler. Ils devroient du moins ne confier le dépôt de la pénitence, qu'à des miniſtres qui euſſent paſſé l'âge de cinquante ans. Il arriveroit plus rarement qu'en s'occupant du ſoin de ſauver une ame étrangère, l'on riſque de perdre la ſienne propre. Meſſieurs les Prélats ont encore ſur nous l'avantage de la variété des courſes, des objets, des occupations, & des devoirs qu'ils peuvent remplir à leur aiſe.

Nous ſommes ſédentaires, peu diſſipés, & le cercle de nos occupations eſt très-circonſcrit. Les jours ſont courts en hiver. Le temps & les chemins nous condamnent à la ſolitude. Les livres ſont rares parmi nous, parce qu'ils ſont chers & que nous ſommes pauvres. Une domeſtique eſt la ſeule machine organiſée

qui nous réponde. Elle eſt vieille, elle eſt laide, mais c'eſt le ſeul animal que nous voyons de notre eſpéce. Elle repréſente ſeule la nature entière, & occupe une ame dans l'oiſiveté. Que faire alors? On ſe croit tête à tête, mais le diable ſe met ſourdement de la partie. Il eſt fort, il eſt malin; il s'érige en maître, & nous fait tomber dans un précipice, qui de ſens froid ne paroîtroit ſéduiſant ni par les fleurs, ni par les parfums. ....

J'ajoute à ces diſgraces, celles de vivre perpétuellement avec des mortels ſans frein, ſans politeſſe, & toujours de ſubjuguer par la brutalité de leurs paſſions. Les vices nous tyranniſent à la Campagne auſſi fortement qu'au ſein des Villes, mais ſous d'autres formes. Ils ne font que changer d'objets & ſavent moins ſe déguiſer. L'ivreſſe, la vengeance, la calomnie, la jalouſie n'exercent qu'un empire plus fort ſur un peuple groſſier & ſans éducation. L'on ne pardonne rien à ceux que par état on doit reſpecter & craindre; ainſi, croyez que j'ai été plus qu'un autre, expoſé à l'envie; tout eſt ici bas dans

l'ordre des proportions. L'on se divise autant pour des petits intérêts que pour des grands, & tout genre de rivalité engendre des querelles. Croyez donc que ce n'est pas une occupation médiocre que d'établir l'ordre, de maintenir la paix, de reconcilier les ennemis, de soigner les malades, d'assister les pauvres, de veiller sur les mœurs, & de donner toujours un bon exemple. Depuis quarante ans je combats pour le faire, & je me suis vu forcé à me donner des parens plus proches que vous. Je m'en repens, & je n'ai jamais mieux servi, que depuis que j'ai acquis les invalides; mes travaux & ma gloire ne doivent pas vous encourager à entrer dans mon Régiment, & je crois en bon oncle, devoir vous en dissuader, d'après ma propre expérience. Une femme vous amusera plus qu'un bréviaire. Le service en est plus actif & moins journalier : d'ailleurs, il n'est pas obligatoire. Samuel, votre patron étoit un grand Prêtre, & vous ne seriez qu'un pauvre & petit Prêtre; ainsi, pour votre propre avantage, je ne compte pas vous résigner, & je mourrai où j'ai vécu :

adieu, mon neveu, pourvoyez-vous ailleurs.

Cette lettre me fit faire de férieufes réflexions, & j'en conclus qu'il falloit prendre d'autres arrangemens, mais j'héfitois fur le choix d'une détermination fixe.

CHAPITRE II.

Je me décide & je quitte mes parens.

MOn père fatigué de mes remifes, me fignifia à la fin, que pendant le cours de mon indécifion, il me réduiroit au néceffaire le plus exigu. Je foutins pendant quelque mois l'effet de fa menace avec affez de conftance; mais l'exemple de mes camarades, qui jouiffoient d'un agréable fuperflu, m'entraîna à la fin à fortir de ma léthargie, & je me déterminai à l'étude des loix, qui eft en vénération dans le pays où je me trouvois. Je m'y livrai avec affez d'affiduité, & comme on fe forme l'habitude de fe recueillir, auffi facilement que celle de fe diffiper, après

m'être combattu moi-même, je triomphai de mes premiers dégoûts, & je parvins à me faire un plaisir de la vie sédentaire qui m'avoit alarmé dans le principe. J'étudiai avec exactitude les Loix Romaines, le Droit public de l'Allemagne, & je me livrai successivement à la connoissance particulière des Loix des différens peuples de l'Europe.

La collection qui m'effraya le plus, fut celle des loix Françoises. On me présenta dix volumes d'Ordonnances des Rois de France, en m'assurant que cette réunion ne contenoit pas la dixième partie des Loix que la Monarchie avoit enfantées. Je tremblai au premier aspect; cependant j'eus le courage d'entreprendre cette lecture formidable; & après un travail infatigable, je me trouvai borné au quatorzième siècle. Je suivis mon étude, en lisant les principales Ordonnances intervenues depuis, & je trouvai qu'il m'étoit facile de composer une bibliothèque assez nombreuse, en n'y insérant que les Loix de la France. Le Libraire avec qui j'entretenois correspondance à Paris, m'as-

ſura qu'il me faiſoit grace de pluſieurs millions d'Arrêts du Conſeil qui n'avoient jugé que des cas particuliers, & qui n'étoient dûs qu'aux circonſtances.

Cette lecture inſtructive, mais peu amuſante, me fit préſumer que les François doux, polis, aimables, étoient le peuple chez qui la manie de plaider étoit le moins en vogue. Je n'imaginois aucun cas que je ne viſſe prévu & décidé. Les Réglemens de Police avoient pourvu à tout. Je trouvois la tranquillité aſſurée de tous côtés. Tous les réglemens ſur les ſucceſſions, ſur les mariages, ſur l'état des enfans, me paroiſſoient dictés par la ſageſſe même. Chaque citoyen me paroiſſoit en ſûreté à l'abri des Loix. La commodité, l'agrément, ſembloient avoir été auſſi l'objet des Légiſlateurs, & je ne rencontrois par-tout que juſtice & prévoyance. Hélas! diſois-je, que ce peuple eſt heureux! Tandis qu'il dort, la Loi veille pour lui. Tout eſt fixe, tout eſt décidé pour ſon bonheur. Tout ſe rapporte chez lui à la paix & à l'abondance. S'il s'élève une difficulté, elle doit être vuidée à l'inſtant. Tout four-

mille de Juges ; & il suffit de les aborder le texte à la main. Pourvu qu'ils sachent lire, les voilà Jurisconsultes ; rien ne leur laisse matière à doute. Plein de ces idées flatteuses, je me pénétrai du désir d'aller respirer l'air d'un climat où devoit régner l'harmonie. Je pressentis mes parens ; mais je trouvai mon père armé de l'opposition la plus vive. J'employai des raisons séduisantes pour vaincre sa répugnance, & mes efforts furent inutiles. Il m'objecta qu'il y avoit en France près d'un million d'hommes qui exerçoient ou pouvoient exercer la fonction de Juges. Il me représenta que le Droit étoit divisé en 200 Coutumes différentes, & que souvent de poste en poste on y changeoit d'usage. Il m'assura qu'il y avoit des procès qui, pendant vingt ans entiers s'engraissoient de la substance de leurs maîtres, & qui devenoient souvent si gros, qu'on ne pouvoit plus les porter ni les rapporter. Il me soutint que, tandis que les propriétaires plaidans maigrissoient à vue d'œil, les pères nourriciers de leurs contestations se gonfloient d'un embonpoint suffoquant, & que

trois générations mouroient souvent à la suite infructueuse d'une instance. Toutes ces raisons ne me touchèrent point. Je les attribuai à la crainte qu'un vieux père avoit de perdre de vue son fils unique. Ma curiosité étoit plus forte que sa logique, & je me confirmai dans mon projet. Mais, pour ne point l'effaroucher, & m'interdire les secours que j'attendois de lui, je me décidai à temporiser & à me faire un pécule qui me constituâ moins dans la dépendance de sa suprême économie.

J'étois voisin d'un Répétiteur de Droit qui avoit une fille assez jolie, âgée d'environ seize ans. Elle avoit les pâles couleurs, & souvent elle venoit au logis chercher des ordonnances pour opérer sa guérison. Je l'observai de plus près, & je la disposai en ma faveur par l'intérêt vif que je parus prendre à sa santé. Le genre d'étude auquel je m'étois consacré, me donna des facilités pour lier connoissance avec son père ; nous en vinmes bientôt à l'intimité, & je me proposai de faire une cour assidue à Mademoiselle Olinde, sa fille, qui apprenoit à faire des modes. Je lui rendois

de fréquentes visites, & j'en recevois d'elle toutes les fois que le prétexte de sa maladie l'attiroit chez mon père. La familiarité s'établit entre nous; & pendant que M. de Vanterdouck lui faisoit faire un cours de Médecine expérimentale, je lui en faisois faire un de Droit; mais fort différent de ceux que son père exerçoit ailleurs. Un témoin indiscret vint inopinément déranger l'harmonie où nous vivions, & Mademoiselle Olinde vint en pleurant m'en faire la confidence. Je cherchai à la rassurer, quoique je fusse moi-même dans le plus grand embarras. Je l'assurai au moins que j'avois plus de talent que mon père pour la guérir de ses pâles couleurs; mais je ne pus l'arracher au plus violent désespoir; elle exhala en reproches, en menaces, & me signifia que le mariage seul pouvoit me soustraire à la fureur dont sa famille alloit être transportée.

Je fus alarmé de ses projets, & après m'être épuisé pour tempérer l'aigreur de sa bile, je me déterminai à prendre mon père pour premier confident, dans l'espérance que l'aveu de ma position serviroit de véhicule au voyage que j'avois projetté. Mon

Mon père écouta ma confeſſion ſans colère, mais avec émotion. Il me fit un long ſermon ſur la continence pratiquée par Hypocrate & preſcrite par Gallien. Je lui repréſentai que la foibleſſe humaine étoit chez moi dans toute ſa force : & nous conclûmes enfin, que le ſeul moyen d'échapper aux pourſuites qu'on alloit diriger contre moi, étoit de me dépayſer, & d'aller reſpirer l'air de France.

Ma mère pleura, & mon père tira avec peine, de ſon coffre fort, deux cens Louis, qu'il y auroit impitoyablement laiſſé moiſir, ſi je n'avois pas fait une ſottiſe.

Je ſortis de Leyden avec le moins d'éclat qu'il me fut poſſible, & je me rendis à Strasbourg, où je crus pouvoir impunément donner de mes nouvelles à Mademoiſelle Olinde.

Ma lettre étoit raiſonnée, & je l'avois compoſée en légiſte, par la certitude où j'étois qu'elle ſeroit communiquée à ſon père. » Le prétendu crime, » Mademoiſelle, dont je me ſuis noirci » envers vous, ne bleſſe ni le droit na» turel, ni le droit des gens. C'eſt ſim-

dis doucement que je lui donnois cinq ſols, conformément aux réglemens du Royaume. *Au diable les réglemens*, reprit-il, en jurant pontificalement, *je m'en ſoucie comme du prône; fouillez, fouillez dans votre poche.* Je l'aſſurai tranquillement que j'étois en règle, & lui préſentai un petit recueil où j'avois puiſé mes inſtructions, mais il me l'arracha bruſquement des mains & le jetta à terre avec indignation. Cette bruſquerie me fis monter le feu au viſage, & je m'avançai vers lui avec colère. Alors il s'arma de ſon fouet, & ſe mit en devoir de m'imprimer des ſtigmates ſur le viſage. Je tirai mon couteau de chaſſe, & je me vis dans l'inſtant environné d'une foule de valets d'écurie, qui, munis de fourches & de bâtons, ſe diſpoſoient à me diſſéquer. Je pris une contenance plus tempérée, & je demandai s'il n'y avoit pas dans le lieu un habitant principal chargé de rendre la juſtice aux étrangers. L'on me dit qu'il ne ſe mêloit pas de ces ſortes de conteſtations, & la multitude qui s'étoit aſſemblée prononça hautement ma condamnation. J'inſiſtai

pour voir le Juge; mais il nous prévint. C'étoit un Charron du lieu, qui, allant à son travail, & voyant du monde amassé dans la cour, étoit entré volontairement pour apprendre le sujet de la rumeur. Cinquante personnes prirent la parole à la fois, pour lui dire la cause du tumulte. Je voulus parler aussi, mais ma voix étoit étouffée. Cependant il devina ce dont il étoit question, & me condamna à doubler la somme que j'avois proposée. Je lui montrai le texte qui m'avoit servi de guide; & il me dit gravement qu'il falloit distinguer l'Esprit de la Chose; qu'à la vérité l'Esprit étoit à cinq sols, mais que la Chose alloit couramment à dix, & noblement à douze. Je fus obligé de me soumettre à sa décision, & je promis de retenir la distinction de l'Esprit à la Chose quelqu'incertitude qui put en résulter. Je demandai d'autres chevaux; & un nouveau postillon, en me regardant de travers, me fit continuer ma route. Je sentis bien que cette dépense inattendue augmenteroit mes frais de voyage; mais je m'en consolai par la modicité de l'objet.

CHAPITRE IV.

J'arrive à Paris.

J'Admirai la magnificence des routes qui conduisent à la Capitale, & l'intelligence avec laquelle cette partie avoit été administrée. C'est une source de commodités & de richesses pour l'intérieur du Royaume. C'est aussi un attrait pour attirer les étrangers, & les inviter à venir répandre de l'argent dans le Royaume : mais je fus choqué en arrivant à la porte de la Ville, de me heurter le nez contre une barrière de bois grossier & à moitié pourri. L'on me dit que la dépense qu'il faudroit faire pour réformer cette difformité, retomberoit sur des Fermiers qui rendoient à l'Etat plus de 120 millions par année, & je fus étonné qu'une Ferme qui avoit déja produit plusieurs milliards, n'eut pas encore supporté une modique dépense, nécessaire à l'embélissement des avenues de la Ville du monde la plus vantée.

L'idée que je m'étois faite de sa ma-

gnificence, ne fut pas moins combattue à l'aſpect des gardes qui ſe préſentèrent pour viſiter mon bagage. Je n'avois jamais vu de Régiment ſi mal équipé & ſi peu uniforme. Je fus tenté de croire que la Ville choiſiſſoit & habilloit mal ſes troupes, mais je fus tiré de mon erreur par un des prépoſés qui m'apprit que les Fermiers généraux lui donnoient environ cent écus pour fouiller poliment tous les paſſans, tandis que mille gens lui donneroient ſix fois autant pour être diſpenſés de cette cérémonie.

J'allai loger au fauxbourg St. Germain, dans un hôtel garni, qui m'avoit été indiqué par un jeune Officier avec qui j'avois fait connoiſſance à Strasbourg. Il m'avoit promis de me joindre inceſſamment, & m'avoit chargé de retenir, en l'attendant, deux appartemens qui nous miſſent à portée de vivre enſemble.

CHAPITRE V.

Ma Promenade.

LE lendemain de mon arrivée, je sortis de bon matin, & j'allai promener ma curiosité par la Ville. Elle n'eut pas lieu d'être satisfaite. J'entrai dans une Eglise, j'y fus aussi tôt assailli de tous côtés par une multitude de mendians chargés de vermines, & plus dégoûtans les uns que les autres. J'aurois voulu inutilement me recueillir & & me livrer à la prière.

Ils m'interrompoient perpétuellement par une monotonie insoutenable, & me forçoient à me déranger de ma place. L'un me mettoit sous le nez un bras pourri, l'autre me tourmentoit pour considérer une jambe ulcérée. Le cœur me bondissoit à chaque instant, & je crus être dans le réceptacle des infirmes de la Capitale. Je me retirai avec dégoût, & fus dans une Eglise voisine. Le même spectacle choqua ma vue, & il se présenta encore à moi dans cinq ou six

temples différens que je parcourus. Je ne doutai plus que la mendicité ne fut tolérée, lorsque je vis les rues jonchées de pauvres, qui fatiguoient ouvertement les passans. Les uns faisoient retentir l'air de leurs cris plaintifs; d'autres chantoient ou jouoient du violon; ceux-ci étaloient aux yeux du public & des femmes grosses, des nudités affreuses & indécentes; ceux-là étoient environnés de leur famille entière, & représentoient une crêche, en montrant sur de la paille une fourmilière d'enfans, auxquels ils apprenoient leur *métier*. Je ne pus m'empêcher de me révolter contre ce désordre. A quoi donc, disois-je, servent les bonnes loix, & à quel propos en fait-on pour ne les pas exécuter? Je me souviens d'avoir lu dans les ordonnances de ce peuple, que la mendicité publique a été proscrite sous des peines très-grièves.

Il y a eu, à ce sujet, des réglémens & des peines prononcées en 1532, 1538, 1541, 1543, 1544, 1547, 1570, 1590, 1596, 1606, 1619, 1625, 1628, 1629, 1632, 1657, 1724, & enfin en 1765; or, tous ces

réglemens n'ont point été révoqués. Ils paroissoient sages & utiles aux citoyens: par quelle fatalité donc en néglige-t-on l'usage? Je m'approchai, pour être éclairci, d'un Ecclésiastique, dont l'extérieur annonçoit la vertu. Je lui dis que j'étois étranger, & que je le priois de m'instruire des causes de ce désordre. Vous avez raison, dit-il, d'en paroître choqué. Il ne faut l'imputer en particulier, ni au Souverain, ni à ceux qui sont chargés du soin de veiller à l'exécution de ses ordres; le défaut de fonds, le partage de l'autorité, & nombre de causes générales occasionent ces abus. D'ailleurs, il faut vous observer que chez un peuple léger, l'esprit & la chose concourent rarement ensemble. Faire des loix, c'est l'esprit; les observer, c'est la chose; or, tant de gens s'intéressent à laisser la loi sans effet, qu'elle tombe en dessuétude. Il faudroit que ceux qui doivent la maintenir, eussent autant de courage, que ceux qui l'enfreignent ont d'obstination; or, l'homme se lasse plutôt de bien faire, que de faire mal, & voilà la véritable cause des inconvéniens qui nous pour-

ſuivent. Je quittai mon homme, & ſuivis au haſard la première rue qui ſe préſenta à moi.

Je rencontrai des marchés, dont l'odeur étoit inſupportable & auxquels il n'étoit pas poſſible d'aborder ſans courir riſque de la vie. Les hommes ſe heurtoient l'un l'autre, & riſquoient d'être accablés, ſous le poids des fardeaux dont ils étoient chargés. Les charrettes ſe croiſoient mutuellement, & formoient un embarras qui ſembloit ne devoir jamais ceſſer. Les charretiers ſe battoient en jurant, les femmes s'injurioient pour ou contre, & une douzaine de carroſſes attendoient impatiemment que la fuſée fut démêlée. Je m'échappai de la bagarre, au riſque d'être cent fois eſtropié, & je gagnai une petite rue où je comptois trouver mon ſalut; mais je me vis arrêté dans le milieu par une charrette & un carroſſe de place, qui barroient la totalité de la rue, & diſputoient chaudement pour ſavoir lequel des deux reculéroit. L'on fut obligé d'appeller un Miniſtre de la Police, accompagné de la garde. Le tumulte augmenta encore, & pour ne point attendre

jusqu'à la nuit la fin du spectacle, je me retirai de la foule, en me disant à moi-même, mais il me semble avoir lu que les rues devroient offrir un passage libre à ceux qui les fréquentent. Les loix ordonnent qu'elles soient nettoyées & propres pour entretenir la salubrité. Elles défendent aussi d'appliquer des échoppes aux maisons, tant pour ne point gêner la liberté publique, que pour ne point déshonorer l'aspect des Palais magnifiques. Cependant, l'on voit ici autant de baraques que d'hôtels; l'on y voit plus de pierres éparses dans les rues, qu'on ne croit en avoir dans la construction des bâtimens même. Tout paroît dans une confusion dégoûtante. Plein de mauvaise humeur, je me précipitai dans une maison que jaugurai être un caffé. Je me fis servir du thé, & je liai, en le prenant, conversation avec un homme âgé, dont la figure me parut assez revenante. Je lui témoignai ma surprise sur tous les objets qui avoient frappé ma vue. Je vois bien, me dit-il, que vous êtes étranger. Ecoutez-moi, & votre étonnement cessera. Il y a long-temps que nos Rois ont donné des Ordonnances

pour que les rues s'élargissent lors des nouvelles constructions, de manière que deux voitures puissent passer par-tout de front, mais ces loix sont journellement éludées. Les Maçons, pour s'y soustraire, conservent les fondations à un pied ou deux hors de terre, & bâtissent sur cet ancien fonds, qu'ils réparent ensuite ; ainsi, sous prétexte de ne point faire un nouvel œuvre, on garde l'ancien alignement, & l'on oppose un obstacle qui peut encore durer 200 ans. Si l'homme public s'oppose à cet abus, le propriétaire de la maison fait agir tout son crédit pour qu'on ne lui enlève pas quelques pieds de terrein. C'est souvent un homme en place, un Magistrat, ou un homme riche qu'on craint de désobliger. Sa prétention trouve des protecteurs qui s'opposent aux efforts des premiers contradicteurs, & les choses restent dans le dérangement où elles étoient. Ne remarquez-vous pas des rues où certaines maisons débordent de quatre pieds, tandis que d'autres sont renfoncées de six : eh bien, c'est une enseigne qui affiche le crédit des propriétaires. Les premiers en ont trouvé, les autres

n'en ont point, & la chose publique souffre de cette bigarrure. A l'égard de la propreté des rues, nos ordonnances renferment à ce sujet les dispositions les plus sages. Il y a des entrepreneurs publics, qui par un Edit de 1706, sont chargés du nettoiement des rues & des places publiques, & qui sont payés sur les ordonnances du Juge de Police.

1.° Il est défendu à chaque habitant de jetter par les portes ou les fenêtres des eaux infectées ou des immondices; les artisans doivent même réserver les ordures que leur profession occasione, pour être portées dans des tombereaux.

2.° Chaque propriétaire est tenu de faire journellement balayer devant sa porte aux heures marquées.

3.° Il doit y avoir dans toutes les maisons des fosses qu'il n'est point permis de curer sans le congé de la Justice.

4.° Il n'est permis ni de laisser séjourner des fumiers dans ses cours, ni d'en faire des amas le long des murs.

5.° Les Charretiers qui les enlèvent, sont astreints à se servir de voitures

closes, pour que rien ne s'en échappe.

6.° Il est défendu de nourrir dans l'enceinte de la ville des porcs, des lapins, des oyes, des canards ou des pigeons.

7.° Ceux qui font bâtir doivent faire enlever journellement les terres & décombremens qui proviennent des démolitions, ou ils sont enlevés à leurs dépends.

8.° Les jardiniers & autres, qui exposent des marchandises en vente, ne doivent point laisser les superfluités de leurs denrées, mais ils sont obligés de les amasser dans des paniers, & de rendre leurs places nettes.

Enfin, les voyeries doivent être éloignées de la ville, & les vuidangeurs doivent avoir des tonneaux exactement clos, & ne paroître que dans la nuit. Ils doivent balayer le terrein qu'ils ont occupé dans la rue, & ne jamais s'arrêter en chemin sous quelque prétexte que ce soit.

Je connoissois, lui dis-je, ces sages ordonnances, & je suis étonné qu'avec tant de précautions vous nagiez dans la fange, qu'on trouve dans vos rues

des places vuides, & qu'aux risques de se tuer cent fois par jour, on rencontre à chaque minute des amas de pierres immenses, des trains de voiture, & mille autres matériaux monstrueux. Je me rappelle qu'une ordonnance du mois de Juillet 1609, enjoint à tout propriétaire des places vuides, de bâtir dans six mois, sous peine de voir adjuger son terrein à un autre. Il est également prescrit aux entrepreneurs de ne point faire venir de matériaux en plus grande quantité qu'il n'est besoin pour leur travail actuel. Il est défendu aux épiciers & autres marchands, de laisser sur le pavé leurs tonnes & leurs balots; l'exécution de ces loix seroit utile aux citoyens.

J'en conviens, reprit-il, mais il est une multitude de choses admirables dans la spéculation, & impossibles dans la pratique. Chacun est tenu de balayer devant sa porte, mais peut-on mettre à l'amende le Suisse d'un Duc & Pair, d'un Maréchal de France, d'un homme en place, aussi aisément qu'une Fruitière? Le maître se passionne, il invective, il se remue, & souvent le

ſubalterne n'en eſt que pour ſa peine & la haine qu'il a encourue. Perſonne ne ſe rend juſtice. Tous les habitans de la ville veulent trouver les néceſſités & les agrémens de la vie, comme s'ils croiſſoient dans la ville même. Ils déclament ſi quelque choſe leur manque ſur la commodité; ils font plus, ils s'irritent, s'il leur en coûte quelque choſe pour payer leurs aiſes, mais les trois quarts n'ont jamais refléchi que pendant qu'ils dorment, trente perſonnes qui valent mieux qu'eux, veillent, ſe tourmentent & ſont agitées pour leur faire trouver à point & à bon compte le pain, la viande, le poiſſon, & les autres denrées deſtinées à leur ſubſiſtance. Il eſt une foule d'inconveniens inévitables dans une grande ville, & c'eſt l'ignorance qui les ſupporte le plus impatiemment.

Il eſt vrai que la ville eſt ſurchargée de pierres, & qu'elle reſſemble à une carrière, mais attribuez-en la cauſe aux temples, aux édifices publics qu'on eſt forcé de conſtruire. L'éloignement des matériaux doubleroit la dépenſe des propriétaires; la raiſon veut donc

qu'on uſe de condeſcendance à cet égard, & ſouvent elle eſt due à la dignité de ceux qui font bâtir.

Je trouvai que mon homme avoit du bon ſens, & je m'en ſéparai avec peine pour regagner mon logis. Comme j'ignorois la route que je devois prendre, j'engageai le garçon du caffé à m'arrêter un carroſſe de place; il m'en amena un dont le conducteur avoit douze ans au plus: je ne lui trouvai pas l'âge preſcrit par l'ordonnance, & j'aimai mieux m'informer aux paſſans de la route que j'avois à tenir. Je ſuivis, donc à pied, le chemin qu'on m'indiqua, mais au tournant d'une rue, je me trouvai renverſé dans les boues par un cheval qu'un charretier conduiſoit au trot. Cet accident excita une rumeur, & je vis un des ſpectateurs mettre la main ſur le collet du charretier. Je ſoutins qu'il étoit ſujet à l'amende. 1.° Parce que contre les défenſes portées aux réglemens, il n'étoit pas à pied dans la ville. 2.° Parce qu'il avoit fait troter ſes chevaux. 3.° Parce qu'il avoit cinq chevaux ſur ſa voiture. Il objecta pour ſa défenſe qu'il venoit d'amener ſept poinçons de vin

pesant plus de quatre milliers, & j'en conclus qu'il étoit en contravention à l'ordonnance du 23 Mai 1718, & à une déclaration du 14 Novembre 1724, suivant lesquelles, il devoit avoir une voiture à quatre roues, ne conduire que trois chevaux, marcher à pied & n'aller que le pas. Les spectateurs rirent de mon érudition, & après quelques pourparlers, on laissa le charretier continuer son chemin, sous prétexte que je n'avois éprouvé aucun mal. Je continuai donc ma route, & j'arrivai à mon hôtel, accablé de lassitude & couvert de crottes.

CHAPITRE VI.

Je me promène encore.

Le lendemain je me fis enseigner le chemin de la Cathédrale, & je m'y rendis par un abord indigne de la magnificence d'une grande ville. C'étoit un Dimanche, & l'affluence y étoit nombreuse. Je n'y remarquai pas la décence prescrite par l'article 39 de l'ordonnance de Blois, & par l'ordonnance de Louis

XIV du 13 May 1650. Les uns se promenoient, d'autres causoient, & des aveugles en dérangeant tout le monde, parloient aussi haut qu'un prédicateur, tandis que des loueuses de chaises crioient à tue tête & disputoient aigrement pour obtenir la récolte de leur rétribution. J'entrai en sortant dans un hôpital, où je vis tous les maux rassemblés. Les morts & les mourans étoient confondus sur le même grabat, & quatre personnes attendant le trépas dans un même lit, me présentèrent le plus triste tableau de la misère humaine. Un autre Hôpital attira aussi ma curiosité. J'y remarquai l'utilité d'une administration attentive, mais j'en conclus que l'entrée & la sortie de la vie, étoient deux époques funestes pour ceux que la pauvreté poursuivoit.

Je retournai dîner à mon Auberge, & je fus surpris de n'y pas trouver un domestique que j'avois pris à mon service en arrivant, sur la recommandation d'une fille de la maison. Je l'attendis avec impatience, & ne le voyant pas revenir, je conçus des allarmes sur sa fidélité. Ce soupçon me porta à aller

faire l'inventaire de mes hardes, & je vis avec douleur qu'il me manquoit un habit complet, une redingote, six chemises fines & deux paires de bas de soie. Je fis monter la répondante, & je l'interrogeai sur les connoissances qu'elle pouvoit avoir au sujet de cet homme. Elle m'avoua ingenument que la charité seule l'avoit porté à me le présenter, qu'elle l'avoit vu une seule fois causant familiérement avec une de ses amies & qu'elle l'avoit jugé uniquement sur sa figure. Je la blamai de son imprudence, & je fus faire ma déclaration chez un Commissaire. Il me reprocha la légéreté avec laquelle j'avois pris un pareil sujet à mon service, mais je lui objectai que je m'étois fondé sur la police publique qui étoit sensée veiller pour l'intérêt des citoyens. Je lui rappellai une ordonnance de François I. du mois de Décembre 1540, & deux reglemens faits par Charles IX. & Henri III. en 1567 & 1577, par lesquels les domestiques doivent rapporter un certificat écrit de leur maître, pour constater les raisons qui les ont fait congédier. Je convins que je m'étois décidé

témérairement sur la foi d'une simple servante ; mais je remarquai aussi que le laquais n'avoit observé aucun des points prescrit par l'ordonnance de Police du 16 Octobre 1720. J'avouai encore que je ne l'avois pas discuté assez attentivement. En effet, je me souvins qu'il portoit du linge beaucoup plus beau que le mien, & que vraisemblablement il ne l'avoit pas acheté. Sa frisure élégante étoit surmontée d'un chapeau dont le bord couvroit l'étoffe entière. Il étoit relevé d'une gance d'argent des plus amples. Une culotte de velours, des bas de soie, & un habit à boutonnières d'argent, annonçoient plutôt la représentation d'un Seigneur petit maître, que celle d'un domestique. J'aurois dû augurer que la garde-robbe de ses maîtres étoit devenue la sienne, mais ces réflexions ne s'étoient pas présentées à moi. Je m'en étois tenu à l'esprit de la loi, & mon laquais avoit emporté la chose : ainsi, je me retirai confus de mon peu de prévoyance.

Pour me dissiper, je me mis à rêver à ma fenêtre en voyant passer le public : La diversité des habits, des mines, des

états, me fournissoit un spectacle amusant; mais je fus choqué de voir sous mes yeux cinq enterremens de gens qu'on alloit déposer à leur Paroisse. Mon hôte monta pour causer avec moi, & je lui fis mes représentations à ce sujet. Je lui contai que la loi des douzes tables avoit sagement ordonné que la sépulture des hommes se fit hors des villes : *hominem mortuum in urbe ne sepelito, neve urito.* Je lui dis même qu'on m'avoit parlé d'une ordonnance rendue en 1765, & dont l'objet paroissoit utile; ainsi, que j'étois étonné qu'on l'eut oubliée dès sa naissance. Il convint que l'intention avoit été jugée salutaire, mais que la forme dérangeoit presque toujours les bonnes opérations du fonds. Ma réponse fut qu'avant de promulguer une loi, il falloit consulter les gens au fait de la matière, rapprocher les Jurisconsultes & les formalistes, & ne publier de réglémens qu'avec leur concours unanime; enfin, qu'il étoit plus à propos de prévoir les inconvéniens avant la loi, que de la réformer après qu'elle avoit été rendue. Il convint de mes principes, mais il m'observa que l'orgueil humain

mettroit toujours des entraves aux meilleurs établissemens. La salubrité, ajouta-t-il, reclame en vain ; la vanité encore plus forte la combattra sans cesse, & si l'intérêt s'en mêle, malgré le vœu des gens bien intentionnés, le réglement tombera dans la multitude de ceux qu'on admire, qu'on invoque & qu'on n'exécute pas. L'Esprit est d'un côté, la Chose reste de l'autre.

Je passai la soirée à la maison, & j'eus la satisfaction d'y voir arriver l'Officier avec qui je m'étois lié à Strasbourg. Il se nommoit Valmeck, & avoit servi dans cinq ou six Régimens. Il étoit brave jusqu'à en être quérelleur, vif jusqu'à la brutalité, voluptueux jusqu'au libertinage, buveur jusqu'à l'ivrognerie, franc jusqu'à la médisance, joueur jusqu'à l'excès, généreux jusqu'à la prodigalité, au reste gai, aimable, obligeant, & d'une facilité sans égale, pour entreprendre toutes les choses extraordinaires.

Nous nous retrouvâmes avec une joie mutuelle, & après avoir soupé ensemble, nous nous retirâmes dans deux chambres voisines l'une de l'autre.

CHAPITRE

CHAPITRE VII.

Nous allons au Spectacle.

VAlmeck se rendit dans ma chambre de bon matin. Il me parla des connoissances qu'il avoit à Paris, & ne me nomma que des Marquises ou des Comtesses dont je n'avois jamais lu les noms. Quelques histoires qu'il m'en conta me les rendirent suspectes, & j'augurai qu'il n'étoit lié qu'avec des avanturières, à qui il assignoit gratuitement des dignités imposantes. Il prétendit qu'il étoit forcé de sortir pour des affaires relatives à son Régiment, & il s'engagea à venir me reprendre le soir sur les cinq heures, pour nous rendre à l'Opéra, que la capitation des Acteurs faisoit représenter extraordinairement.

Il fut exact à sa promesse, & nous partîmes pour un spectacle qui m'avoit prévenu d'avance par toutes les merveilles que j'en avois entendu dire.

La Salle étoit pleine, & je fus ébloui par l'immensité des diamans qui frappèrent ma vue. Je crus voir rassemblés

toutes les richesses du Mogol & de Golconde. Je fus tenté de connoître les femmes qui formoient un si brillant spectacle, & je m'approchai d'un grouppe où je vis trois ou quatre rieurs qui promenoient leurs regards sur l'assemblée. J'écoutai attentivement leurs propos, & je m'attachai sur-tout à suivre un gros garçon, qui paroissoit avoir copieusement dîné, & qui faisoit joyeusement la parodie du cercle dont nous étions environnés. Vois-tu, disoit il à un autre, cette grosse effrontée dont la gorge nage dans la graisse! & bien elle est à louer. Son Financier l'a quittée, parce qu'il l'a trouvée en rapport avec un petit Officier qu'elle entretenoit de ses bienfaits. Dans sa mauvaise humeur il a battu la femme de chambre & congédié le cuisinier; mais elle s'en console, parce qu'elle lui a escamoté un écrain de diamans, qu'elle proteste de ne pas lui rendre. Celle qui est avec elle, subsiste des libéralités d'un Robin épaulé, qui se ruine à compte sur la succession future de son père; & la troisième est une jeune novice qui ne fait pas encore les grands rôles, & qui se borne à gra-

piller, en attendant que son tempérament soit formé. Dans la loge à côté, sont trois bourgeoises décrassées, qui tirent avantage de leur qualité, pour se faire payer plus cher. On les soupçonneroit de courir après le plaisir, mais elles courent après l'argent, pour obtenir le superflu que leurs maris prodiguent ailleurs. Elles sont réduites au plus exigu nécessaire; elles font des bassesses pour figurer, & leur état les chagrine, mais elles ont des titres, & la vanité les console. Au dessus est la petite V. qu'on prendroit pour une Déesse du Carême. Elle a ruiné en six mois un Américain qui s'étoit lié à son char, mais il ne lui a malheureusement pas repris tout ce qu'il lui avoit apporté du nouveau monde. Il lui a donné en gros, un fonds qu'elle détaille, & depuis huit jours elle a loué un appartement sur la Paroisse de Saint Cosme. En allant le visiter elle en a déja payé le denier à Dieu au fils du propriétaire, qui lui donnera la main lorsqu'elle quêtera.

La loge suivante est occupée par quatre filles qui ne se quittent point & qui se détestent. La première est la fille

d'une blanchiſſeuſe, qui a ſali plus de linge que ſa mère n'en a lavé. Elle ſe nomme Gogo. La ſuivante demeuroit chez une marchande de modes, d'où un Abbé l'a retirée pour chiffonner & repaſſer ſes rabats. La troiſième a débuté par figurer dans les couliſſes de l'Opéra Comique. Elle a voyagé en Angleterre avec un fils de famille qui avoit volé ſes parens. A l'exemple de Theſée il l'a abandonnée. Elle eſt revenue ici avec le poſtillon d'un millord, & après avoir trafiqué quelque temps ſur le pavé de Paris, elle a été ramaſſée par un Caiſſier, qui aime toutes les femmes, excepté la ſienne. La dernière a été fille lingère, mais ennuyée de faire des chauſſons, elle a voulu gagner des bas de ſoie dans un hoſpice dont elle connoiſſoit l'Abbeſſe. Son père, qui étoit frotteur, l'a différentes fois frottée d'importance, & elle s'eſt retirée de chez lui pour s'attacher à la fortune d'un vieil employé, qui s'engraiſſoit dans les vivres, pendant que les autres mouroient de faim. Derrière ces Nymphes eſt un Auteur, ſec, affamé & glorieux. Il eſt leur commenſal, & ſe charge de

leur fournir de l'esprit en échange du corps. Elle le maltraitent, mais il ne laisse pas de leur rendre de petits services, & c'est le parrain bannal des enfans qu'elles font. L'homme qui est à côté de lui est un militaire, qui s'est retiré il y a vingt ans. Sa fortune est modique, & il occupe son désœuvrement aux promenades, au caffé, & dans tous les endroits où il n'en coûte rien pour vivre. Une Croix est son passe partout, & il s'en fait un titre pour ennuyer tout le monde.

Mon homme analysa toute l'assemblée dans le même goût, & j'eus lieu d'en conclure qu'il y avoit au spectacle peu de femmes de qualité, & encore moins de femmes sages.

La pièce se jouoit & je n'en avois pas encore entendu un mot, lorsque nous fûmes joints par un autre évaporé qui se mit à nous raconter toutes les intrigues des coulisses. Il nous dit combien chaque Actrice gagnoit par mois, sans compter la petite oye & les parties de rencontre. Il nous nomma les titulaires, les desservans & les passevolans. Je connus que l'Opéra étoit une caisse où

l'on verfoit beaucoup de fonds, pour n'en retirer que de la duperie & des douceurs fouvent cuifantes.

Je me rappellai que l'ordonnance d'Orléans & une déclaration de 1641, avoient foumis les fpectacles à la décence la plus régulière, auffi je n'entendis rien qui ne fut conforme à l'honnêteté publique; mais je fus frappé de certaines danfes licencieufes, où la lubricité déployoit tous fes charmes. J'en fus moi-même ému & je penfai qu'une pareille école pouvoit devenir dangereufe dans l'âge des paffions. Tous les fens font attaqués à la fois, & il eft difficile avec des organes tout neufs, de réfifter à une volupté qui s'infinue avec des dehors féduifans. La repréfentation n'eft pas pernicieufe en elle-même, mais l'effet en peut être funefte. Elle conduit la jeuneffe à une diffipation qui lui fait perdre le goût d'un état férieux. Elle lui infpire le goût de la dépenfe, & pour y fatisfaire, l'on a recours à des moyens déshonnêtes & ruineux. L'Opéra ne devroit être que le fpectacle de la vieilleffe. C'eft le temple de l'illufion & l'écueil du tempérament &

de l'inexpérience. C'est un danger nécessaire dans une grande ville, mais je ne suis point surpris que les Directeurs spirituels les condamnent ; ils ont pour eux l'Esprit, & la politique a dû se réserver la Chose.

Lorsque la séance fut finie, nous nous retirâmes à notre hôtel, & nous nous mîmes à philosopher, mon camarade & moi. Mes yeux étoient encore éblouis de ces figures brillantées que j'avois vues. Mais comment, dis-je, une fille qui n'a que cent pistoles d'appointement peut-elle acquérir pour 40000 liv. de diamans ? C'est, me répondoit Valmeck, que le libertinage est une mine intarissable de richesses. La vertu est ménagère, & le vice est prodigue. D'ailleurs, vous avez cru voir les Cieux ouverts & une foule de Déesses, si vous les revoyiez demain matin, les yeux & l'odorat vous détromperoient. Au lieu de figures masquées de paquets de rouge, vous ne trouveriez que des visages flétris, tannés & nuancés de jaune. De tristes pets-en-l'air remplacent les étoffes éblouissantes ; & les Nymphes du soir ne sont plus au matin que des Bacchantes

échevelées. Il faut de la toilette, & c'est ainsi qu'on séduit les sots. Telle Grace a fait impression sur vous au théatre, tâchez de la voir le lendemain à sa garde-robe, vous vous en guérirez sans doute ; mais l'amour-propre & l'art permettent rarement de se montrer en déshabillé ou sans préparation. L'on ne se met à son aise que quand le charme a produit son effet, & alors la licence tient lieu de beauté.

Mais, repliquai-je, il me semble que de tout temps on a fait en France des loix somptuaires pour reprimer les excès d'un luxe indécent. Je crois que la dernière est de 1700 & qu'elle forme un réglement sur les meubles, habits, vaisselle, équipages & bâtimens. La Police est chargée de veiller sur les abus qui se commettent à cet égard. Je l'ai entendu dire comme vous, reprit-il, mais cette loi est reléguée dans le magazin des antiques. Depuis long-temps l'on disserte sur la question de savoir si le luxe est utile ou pernicieux dans un grand état ; l'on a beaucoup écrit de part & d'autre. Le Gouvernement a laissé les Auteurs s'exercer & n'a point

décidé. Pour moi, dis-je, je ne prétends point confondre le luxe avec la magnificence qui convient aux Princes & aux grands Seigneurs; l'on doit même des éloges à la somptuosité des particuliers lorsqu'elle est proportionnée à leur état & à leur fortune. En faisant circuler l'argent ils font vivre les malheureux, ils animent les arts & le commerce; mais si cette proportion se trouve violée dans un certain degré de généralité, ce n'est plus alors qu'un luxe condamnable dont les excès confondent les conditions, avilissent les mœurs, exténuent la substance des familles, provoquent immodérément les ressorts des gains illicites, & jettent le désordre & le discrédit dans le commerce par les faillites multipliées. Ceux qui gagnent leur vie à la sueur de leur front sont plus à ménager que celles qui la gagnent commodément à la sueur de leur corps. Lorsqu'une fille n'a point d'état ou que notoirement elle en exerce un malhonnête, si elle prend un équipage, des diamans, des gens galonnés & des ameublemens superbes, si elle insulte par un faste outrageant

aux femmes honnêtes d'un état supérieur au sien, je voudrois qu'on l'imposât à mille écus de capitation à la décharge des ouvriers qu'elle scandalise. Elle les payeroit ou son amant les payeroit pour elle. La débauche est contagieuse. Un mauvais exemple, le triomphe du vice séduit toutes les filles d'un état médiocre, le travail les effraie, elles trouvent plus commode d'aller à la fortune par le chemin de l'incontinence : ainsi, elles font autant de prosélytes qu'elles trouvent d'ouvrières. Une seule Laïs accréditée, attire sur ces traces ses parentes & les filles de son voisinage qui la citent ; delà la multiplicité des filles perdues & la corruption dans les mœurs. Ces chanterelles égarent les filles, & les filles pervertissent les hommes au détriment d'un Etat. Les mêmes observations peuvent tomber sur tous ceux qui en se ruinant par un luxe exhorbitant, finissent par entraîner les autres dans leur chûte. Valmeck goûta mes réflexions, & se persuada que les loix, qui prescrivoient la modération, ne devoient pas être purement comminatoires, & qui falloit punir par la bourse ;

ceux qui ne gagnant d'argent que par la route du plaisir, n'en connoissoient pas le prix, & se livroient à une profusion scandaleuse. Nous nous retirâmes, la tête remplie d'idées, de morale & de politique.

CHAPITRE VIII.

Promenade aux Boulevards.

VAlmeck entra le lendemain dans ma chambre de fort mauvaise humeur. Je lui en demandai la raison, & il me dit qu'il n'avoit pas fermé l'œil de la nuit. Tous les chats du quartier avoient tenu un chapitre amoureux sur les toits, sur l'escalier & dans la cour de la maison. Les uns avoient chanté leurs peines, les autres leur triomphe. Ils avoient fait un concert pire que celui du Sabbath, & tout l'hôtel avoit souffert de leur indiscrétion sur une matière, où communément les témoins sont inutiles & indifférens.

Lorsque le vacarme avoit cessé, il avoit compté dormir, mais tous les cris

de Paris s'étoient succédés avec des sons aigus : un maréchal, un serrurier & un chauderonnier l'avoient continuement régalé de leur musique. Enfin, des tambours étoient venus couronner l'œuvre. Une société de domestiques annonçoient au public qu'ils avoient gagné un lot à la loterie. Un homme des environs avoit fait l'acquisition d'une charge, & ce tintamare étoit accompagné du bruit sourd des carrosses & des charrettes, qui faisoient la basse continue.

J'avois entendu le même tapage, mais j'y étois moins sensible.

Je représentai à mon camarade que différentes ordonnances avoient pourvu au repos des citoyens. Je lui citai des loix qui vouloient que les annonces, pour le débit des denrées & l'exercice de certaines professions, ne se fissent qu'à des heures marquées & compatibles avec la tranquillité publique. Je lui observai encore qu'il étoit défendu aux artisans d'une profession bruyante, d'occuper plusieurs boutiques dans une même rue. Il admira l'économie qui présidoit à ces arrangemens ; mais il me fit une distinction de l'Esprit & de la

Chose, & craignit, malgré tant de précautions, de se voir réduit à mourir d'insomnie.

Nous dînâmes paisiblement, & après une couple d'heures de repos, nous nous acheminâmes au rempart, où l'on nous avoit promis de superbes monstruosités. L'affluence y étoit excessive, & les femmes y portoient un air de crainte. J'en vis trente animées de la peur d'être renversées ou de voir leurs carrosses réduits en morceaux. Les unes crioient, d'autres faisoient la grimace, & quelques-unes se ramassoient dans le fonds de leurs voitures. Cependant, elles paroissoient toutes jolies & se ressembloient. L'œil n'avoit pas le temps de fixer leurs traits. On ne voyoit que des figures enluminées & des diamans. Elle avoient l'éclat d'un pastel sous une glace, & je conçus que la promenade devoit s'accréditer, parce qu'il y avoit beaucoup à gagner pour les laides.

Nous nous promenâmes dans la contr'allée, sans pouvoir un instant décrire une ligne directe. Nous étions à chaque minute coudoyez rudement, & j'apprêtai à rire en tombant deux

ou trois fois dans le fossé qui bordoit l'avenue. Je commençois une phrase, & j'attendois un quart d'heure avant que mon camarade put me rejoindre pour la finir. Nous ne parlions qu'en mots coupés. Au bout de deux heures, nous nous sentîmes harassés, moulus de coups, & altérés par l'excès de la poussière que nous avions avalés. Nous déplorâmes l'empire de la mode qui l'emportoit sur la raison & la commodité, & nous nous promîmes bien de ne plus venir respirer un air étouffant & chargé d'exhalaisons pestilentielles. Le bruit des batteleurs nous avoit assourdis, la poudre nous avoit aveuglés & desséché le palais : notre odorat étoit gonflé de vapeurs suffoquantes ; & de tous nos sens, il ne nous restoit de libre que le toucher.

Nous fûmes bientôt à portée de le satisfaire ; la lassitude nous invita à prendre des chaises, & nous attendîmes la nuit. Vingt filles vinrent l'une après l'autre nous faire des politesses & des agaceries. Quelques-unes injurièrent notre insensibilité & notre peu de goût : mais nous n'eûmes point de

mérite à résister à la tentation. Elles étoient pour la plupart déguenillées, mal-propres, & affichoient plus l'horreur que l'attrait du vice. Elles n'en avoient pris les livrées qu'à la fripperie.

Sur les dix heures nous nous mîmes en route pour regagner notre hôtel, & nous passâmes dans les environs du Palais Royal. Jamais nous n'avyons trouvé un peuple aussi poli que celui que nous rencontrâmes. On nous assailloit à chaque instant de complimens: *bon jour, mon beau Roi; bon soir, mon bel Ange; adieu charmant homme, &c.* l'une nous proposoit à souper, l'autre nous promettoit les faveurs d'une divinité accomplie. En vérité, dis je à Valmeck, si j'étois plus sensible aux traits de l'amour-propre, je viendrois tous les jours ici me promener à pareille heure. Jamais pendant le jour on ne m'a dit que j'étois beau, je viens de l'entendre au moins vingt fois, & nous devons nous en tenir glorieux. Je me félicitois de la sorte, lorsqu'une grande créature vint me mettre la main sous le menton & me régaler

d'une bouffée d'eau-de-vie qu'elle n'avoit pas encore digérée ; je reculai de saisissement & de dégoût ; mais alors j'entendis la rue retentir de juremens exécrables. Elle vomit contre moi mille imprécations, & flétrit durement les lauriers dont je m'applaudissois. Je pris le parti du silence. Mon camarade se mit à rire, & nous arrivâmes à notre hôtel après avoir été encore invité plus de trente fois, à souper & à coucher en route.

Je ne pus pas m'empêcher de témoigner à Valmeck la surprise où j'étois de voir régner un désordre si général dans la Ville du monde la mieux policée. Quel écueil, disois-je, pour les jeunes gens & les domestiques qui cherchent les plaisirs à bon marché, la moitié de la Ville doit être gangrénée. L'on devroit assurément proscrire l'affluence de ces Sirènes effrontées, qui tendent des pièges aux novices & étrangers. Valmeck me soutint que cette vermine étoit nécessaire dans une grande Ville, & que la Police même en autorisoit quelques-unes par les vues d'une sage politique.

Mais je me rappelle, lui dis-je, que St. Louis, en 1254, a rendu une ordonnance, portant que les femmes & filles qui se prostituent seront chassées tant des Villes que des Villages. Qu'après qu'elles auroient été averties & qu'on leur auroit fait défenses de continuer leur mauvais commerce, leurs biens seroient saisis de l'autorité du Juge, avec défenses à toutes personnes de leur louer aucuns lieux, à peine de confiscation des maisons.

Votre ordonnance, répliqua-t-il, prouve que St. Louis n'aimoit pas les filles; mais depuis ce temps-là, le peuple & la Ville sont bien changés. L'on aime mieux aller à Cythère que dans la Palestine, & les blessures que font nos créatures ne sont pas plus dangereuses que celles qu'on recevoit des Sarrasins. De plus l'abondance des coureuses dans les rues, fait la sauvegarde des honnêtes femmes dans leurs maisons.

Mais cette attention, repris-je, ne s'est pas borné à St. Louis. L'ordonnance d'Orléans, art. 10, défend absolument les lieux de débauches, à peine de punition exemplaire; & l'on

doit sur-tout, réprimer par des exemples sévères, le crime de ceux ou de celles qui négocient la séduction & la prostitution des filles & des femmes.

Une déclaration du 26 Juillet 1713, permet aux voisins de faire des preuves pour constater le scandale, & veut que les femmes ou filles de mauvaise vie, soient enfermées dans des maisons de force. Le même réglement a été renouvellé le 6. Mai 1734, & l'on en trouve encore deux, revêtus de lettres patentes duement enrégistrées, pour réprimer les mêmes abus.

Mon camarade prétendit qu'on devoit avoir égard à la foiblesse humaine & ne pas interdire absolument un commerce, où tant de gens trouvoient leur subsistance. Je sentis ces raisons, & je convins, que défendre les filles étoit l'Esprit, mais que les tolérer, étoit la Chose, & la Chose, qui renfermée dans ses bornes, pouvoit avoir son objet d'utilité.

CHAPITRE IX.

L'on me mène en mauvaise Compagnie.

VAlmeck, m'entretenoit avec affectation des belles connoissances qu'il avoit à Paris, & il paroissoit surtout me citer avec complaisance, une Marquise de Tillebois, qui logeoit au Fauxbourg St. Germain, & dont le mari, disoit-il, l'avoit abandonné par inconstance & par libertinage. Cette femme m'avoit tout l'air d'une Marquise de rencontre, & j'augurai mal de sa qualité quand j'appris qu'elle occupoit un second appartement chez un Sellier. Mon officieux camarade m'offrit de me présenter à elle, & je balançai, mais ayant besoin d'acquérir des connoissances, j'acceptai le parti pour l'après-midi. Mon conducteur m'assura que le bon ton n'étoit pas de se présenter de bonne heure dans les maisons, & nous convinmes que notre visite ne se feroit qu'à huit heures du soir. Je m'occupai avec mes livres pendant

la journée, & à l'heure convenue mon introducteur vint me chercher. Arrivés à la porte, Valmeck me prit par la main & me fit entrer dans une allée où régnoit l'obscurité la plus profonde. Il m'invita à saisir la basque de son habit, & dirigé comme un aveugle, je montai un escalier où je pensai vingt-fois me rompre le cou. Il frappa doucement à une porte; & une voix sourde demanda qui c'étoit. Mon guide répondit, St. Christophe, & alors nous vîmes paroître une vieille duègne en casaquin de toile peinte, qui nous introduisit mystérieusement à l'aide d'une chandelle jaune qui lui dégouttoit sur les doigts. L'on nous fit entrer dans une chambre, où j'apperçus d'abord vingt figures hétéroclites rangées autour d'une table, & qui portoient toutes une physionomie passionnée. Mon protecteur s'approcha de la maîtresse de la maison, & lui dit, en me montrant, deux mots à l'oreille. Elle me regarda d'un air obligeant, & me fit signe avec la main de prendre séance avec le reste de la compagnie. Valmeck me fit asseoir auprès de lui, & l'on nous re-

mit à chacun un livre de cartes. J'étois peu familier avec ce genre d'exercice, cependant je démêlai qu'on jouoit au Pharaon, & je commmençai à trembler pour ma poche. Je fis contre fortune bon cœur, & résolus fermement de m'en tirer, en ne risquant que deux ou trois Louis. Le banqûier étoit un grand homme sec, & qui paroissoit brutal de sens froid. La maîtresse de la maison pouvoit avoir quarante ans, & étoit chargée de rouge jusqu'aux yeux & aux dents. Il y avoit aussi trois vieilles figures enluminées, qui possédoient à peine une dent à elles trois, & deux jeunes prosélites qui graissayoient, minaudoient & faisoient les doux yeux à la ronde. Le reste étoit composé de gens à plumets sales & à longues épées, & toute l'assemblée prise en gros, avoit l'air d'un synode d'excommuniés. Je n'avois jamais de ma vie entendu jurer avec tant d'éloquence, & Madame la Marquise étoit à chaque instant apostrophée comme la plus infame roturière. Je n'osois lever les yeux & je rougissois intérieurement de me trouver à une représentation du sabbat. Une

tice prit l'affaire au grave & le fit arrêter par ses records. On instrumenta pendant deux heures, au bruit des pleurs & des sanglots. Tout le monde se plaignoit d'avoir été volé. Les sommes redemandées montoient à dix mille louis, & personne ne s'accusoit d'en avoir pris un seul. Enfin, l'on prit nos noms à tous, & l'on nous permit de nous retirer. Je maudissois Valmeck, sa Marquise, & son sinistre tripot. Il fallut pourtant sortir. Nous nous rendîmes tristement à notre auberge, où toutes les tables étoient levées. Il étoit près de minuit, & nous n'osions par dire comment & pourquoi nous n'avions pas soupé; ainsi, modestement nous prîmes le parti de nous coucher avec appétit, & d'abandonner au sommeil le soin de réparer nos forces. La faim m'empêcha de m'endormir, & je me rappellai toute la nuit la scène scandaleuse dont j'avois été témoin, avec un ferme propos de me méfier des Marquises qui logent au second étage.

Le lendemain j'allai de bonne heure voir Valmeck, pour lui reprocher son imprudence, mais il ne fit qu'en rire, &

& me dit lestement qu'il avoit cherché à me guérir.

Comment, lui repliquai je, trouve-t-on encore de ces tripots à Paris ? Je me rappelle avoir le nombre d'ordonnances qui défendent les jeux de hasard sous des peines très-grièves, tant contre ceux qui en tiennent des écoles, que contre les joueurs.

L'article 59 de l'ordonnance de Moulins, la déclaration du 30 Mai 1711, une autre déclaration du 20 Décembre 1612, renferment à cet égard les dispositions les plus sévères, & un arrêt du 23 Novembre 1680, les renouvelle encore de la manière la plus précise.

Toute la prudence humaine, me dit-il, ne sauroit empêcher qu'il n'y ait des réfractaires aux loix. La permission de tenir des jeux est une ressource que la protection à quelquefois fait accorder à des femmes de qualité réduites dans la misère. La faveur a même été plus loin dans certaines occasions. L'on a vu ici deux fameux hôtels où la fortune dispensoit ouvertement ses caresses ou ses disgraces. Les jeunes gens y faisoient les premiers cours de leurs désor-

dres. Les commis, les domestiques voloient leurs maîtres pour aller tenter la fortune, & l'on a vu que ces écoles étoient la source de tous les crimes & des plus honteux déréglemens; la Police a proscrit ces pernicieuses retraites, mais quelques intrigantes ont encore trouvé le secret d'échapper à la régle générale, & l'on a eu l'indulgence de fermer quelque temps les yeux sur ce déréglement; mais j'entends dire que sous les yeux d'un ministre, aussi sage que vigilant, on trouve rarement de ces pestes publiques dont l'état est de rassembler les duppes & les frippons. Si le vice est le père des crimes, la fausse compassion en est la mère. J'avoue que ce sentiment en lui même est naturel & noble, mais il a des bornes qu'on doit craindre d'excéder. Si la fausse piété n'étoit pas en usage, un mauvais domestique ne voleroit jamais qu'un maître; on l'abandonneroit à son triste sort, mais une pitié perfide engage à cacher ses défauts; les dévots même veulent en faire un devoir sous le nom de charité, & de là naissent les meurtres, les rapines. La dif-

ſimulation ſur des choſes eſſentielles eſt une cruauté dans la ſociété. Les femmes ſur-tout ont l'ame plus ſenſible. Elles ſe font un principe de Religion de protéger inconſidérément tous les malheureux, & leur zèle aveugle les entraîné dans des erreurs qu'elles doivent ſe reprocher toute la vie. Il n'eſt point d'homme noirci de forfaits qui ne trouve encore des protecteurs & des recommandans. Il en a ſouvent plus que la probité même, parce que l'intrigue ſait mettre en mouvement tous les reſſorts. D'ailleurs, il ſuffit de ſéduire un ſeul dévot, pour entraîner tout le parti auquel il tient. La clique entière ſe paſſionne ſur ſa parole. Chacun a ſon bord & l'on fait aſſaut de crédit contre ceux d'un parti oppoſé. Ce ſont ces efforts qui obtiennent quelquefois des exceptions à la régle générale, parce que l'autorité, toujours ſollicitée, s'eſt laſſée de réſiſter conſtamment. L'homme en place ſent le danger de ſa complaiſance, mais il eſt homme & la foibleſſe l'entraîne, Voilà d'où viennent les abus qui ſe gliſſent dans l'ordre général. L'on uſe de tolérance tant que

le mal n'est pas éclatant, mais il grossit, il fait du bruit & l'on est forcé alors d'en arrêter les excès. Ne vous étonnez donc plus si de temps en temps il se glisse des contraventions dans une administration immense. C'est le fruit du jeu des passions. Prévenir ou réprimer les maux, c'est l'Esprit, les voir éclore & quelquefois les tolérer, c'est la Chose.

CHAPITRE X.

Souper périlleux.

CEtte conversation nous mena jusqu'au dîner, dont le tableau devint assez divertissant par le mélange des étrangers qui venoient manger avec nous. Chacun y vantoit la prééminence de son pays, les autres dans l'instant en faisoient la critique. On s'échauffoit, & chacun s'expliquant dans un idiôme différent, il en résultoit une confusion & un baragouin presque toujours inintelligible. Valmeck me proposa après le repas de me conduire à la Co-

médie Italienne. J'acceptai sa proposition dans la certitude qu'il ne me conduiroit pas en mauvaise compagnie, & après une toilette recherchée, nous nous mîmes en route, Pendant que j'attendois mon tour pour prendre des billets, j'apperçus qu'il étoit entré tout bas en conversation avec une vieille femme dont la mine n'avoit rien de séduisant. Il me fit signe qu'il alloit me réjoindre & revint en effet assez précipitamment pour me conduire dans la salle. Je retrouvai avec plaisir l'aspect qui m'avoit enchanté à l'opéra, & toutes les femmes qui ne se ressemblent point dans une chambre ou dans une promenade, me parurent avoir un air de famille. La représentation fut composée de trois Opéras Comiques, dont j'eus le malheur de ne pas entendre un seul mot. Nous étions dans l'Orchestre, & ceux qui étoient plus éloignés, devoient entendre encore moins que moi, mais ils devinoient mieux apparemment, car à chaque instant la voûte retentissoit de battemens de mains, capables d'assourdir. Ce tapage étoit secondé par l'Orchestre le plus bruyant, & la plu-

part des voix étoient si foibles & si grêles, qu'elles auroient pu chanter indifféremment du latin, du françois ou de l'italien. Les piéces me parurent ingénieuses, mais je n'en jugeai que par la vue, le défaut de prononciation rendit inutile l'usage de mes oreilles, & je ne fus pleinement satisfait que d'un seul Acteur, qui m'avoit paru aussi intelligible qu'agréable. L'enthousiasme dont le parterre étoit saisi, me faisoit faire des réflexions. J'avois assisté à la Comédie Françoise à deux représentations de piéces de Racine & de Molière. Je les avois admirées, mais la sensation publique avoit été des plus modérée; on n'avoit applaudi que froidement & par manière d'acquit; j'en conclus intérieurement, que la Comédie Françoise étoit l'Esprit, & que la Comédie Italienne étoit la Chose. Le François, me disois-je, aime sans doute mieux les convulsions du corps, que les émotions de l'ame.

Le lendemain mon camarade me dit qu'il me conduiroit à l'exposition des Tableaux au Louvre, & qu'il avoit projetté de me mener dîner dans une

maifon de fa connoiffance, où je trouverois une partie amufante. Je me livrai encore à fa bonne foi, & nous prîmes notre route vers la Butte St. Roch, en differtant fur la néceffité où étoient les étrangers, de connoître plus particuliérement les différentes façons de vivre, que chaque état avoit à Paris.

Nous nous arrêtâmes à une maifon de la plus mince apparence, & mon camarade me fit enfiler à fa fuite une allée étroite & obfcure, dont l'odeur penfa me faire tomber à la renverfe. J'augurai mal de ce début, mais j'étois engagé & je n'ofai pas rétrograder. Autant avec le fecours de nos mains que de nos pieds, nous parvinmes à un troifième étage, & au premier fignal, la femme que j'avois vue à la porte de la Comédie, & qui étoit prévenue, vint obligemment nous inviter à entrer. Je crus pénétrer dans l'antre d'une Sibile, & me fentis révolté du tableau dégoûtant qui me frappoit la vue. Une ancienne bergame en lambeaux, couvroit à peine la moitié d'une muraille enfumée. L'appartement étoit garni d'un lit de ferge verte à colonnes, & de

ſix chaiſes de même étoffe. La boure y tranſpiroit de tous les côtés, & les trous multipliés rendoient l'ameublement auſſi criblé qu'une dentelle. Un rideau déguenillé faiſoit un retranchement, derrière lequel on découvroit deux ſales chalits & un lit de repos, qui à l'exemple des chaiſes étoit hors d'état de ſe tenir ſur ſes pieds. Cet aſſortiment étoit galonné de craſſe, & chamaré d'inſectes de toutes les eſpèces. Entre les deux croiſées étoit une grande table vermoulue, ſur laquelle on avoit raſſemblé négligemment des meubles de femme, des broſſes, du pain, de la chandelle, de la poudre, des pommes, du rouge, des peignes, & mille autres ingrédiens dont le mêlange ſoulevoit le cœur. La ſupérieure & les novices étoient dignes du temple qu'elles habitoient. La mère de famille avoit le menton & le nez rapprochés par un double bec à corbin. Ses yeux rouges & chaſſieux diſtilloient ſans ceſſe une liqueur gluante, & elle portoit ſur la face trois ou quatre monſtrueux poreaux, d'où ſortoient des poils longs & épais, comme des chênes élevés ſur

une montagne. Elle avoit un pet-en-l'air de ſiamoiſe, gras, crotté & percé de tous les côtés. Sa garniture n'avoit pas été blanchie depuis le quinzième ſiécle, & avec cette figure de Mégère, elle affectoit la gaieté, & nous dit en riant, bon jour, mes enfans; j'aime la jeuneſſe, nous allons bien nous divertir; Meſdemoiſelles, ſecondez-moi. Les nimphes s'approchèrent, & l'une d'elles m'appliquant une main craſſeuſe ſous le menton, me gratifia d'un baiſer auſſi mal propre qu'indécent. Je remarquai qu'elles avoient du rouge & point de ſouliers, des rubans & point de chemiſes, des mouches, & point de bas ni de jarretières. Je répondis aſſez froidement aux invitations qu'on me faiſoit, & j'entrai dans une petite cuiſine à côté pour y chercher une chaiſe de paille, qui put me préſerver de la vermine menaçante. Je me mis à conſidérer la vaiſſelle de terre, dont aucune piéce n'étoit entière, mais je fus bientôt tiré de ma ſpéculation, par un bruit & un cliquetis que j'entendis dans la chambre d'où je venois de ſortir. Je courus précipitamment à la porte, & du premier coup d'œil,

je vis tomber lourdement à terre un grand homme, à qui Valmeck venoit d'allonger un coup d'épée au travers du corps. Mes ſens ſe glacèrent d'effroi, & nos nymphes ſe livrèrent aux cris, aux ſanglots & aux contorſions. Je m'informai en balbutiant de ce qui avoit pu occaſioner ce déſordre, & Valmeck me dit froidement qu'il avoit été forcé de ſe débarraſſer d'un eſcroc qui prétendoit nous mettre à contribution. Pour lui, il ne paroiſſoit nullement ému, & prenant un air d'autorité, gardez-vous, dit-il, en jurant, de faire aucun bruit, ou je paſſe mon épée au-travers du corps du premier qui remuera. Ce ton impoſant nous imprima le ſilence, & je m'y ſoumis comme les autres, par le défaut d'habitude de voir de pareilles ſcènes. Valmeck continua à prendre un ton de maître. Il nous fit lever le cadavre pour le placer ſur le lit, après quoi il obligea les filles à ſe ſervir du peu de linge qu'il y avoit dans la maiſon, pour eſſuyer le plancher qui étoit imbibé de ſang. Le mort étoit un grand homme, vêtu d'un ſurtout bleu & d'une veſte rouge. Il avoit

une longue épée, des souliers plats & un petit chapeau. Sa mine étoit farouche, & l'on voyoit encore qu'il avoit été un très-mauvais sujet. Il étoit entré un instant après nous, & voyant Valmeck, il l'avoit apostrophé, en lui disant, quoi, morbleu, viendrez-vous voir ma femme sans payer bouteille. Valmeck peu endurant l'avoit envoyé faire faire, & tout de suite il l'avoit défait lui-même. Nous restâmes tristement à rêver, mais au bout d'une demi-heure, Valmeck se leva brusquement, & prenant un jeu de cartes bien gras, qu'il avoit apperçu au coin de la cheminée, il le jetta sur une table, en disant, jouez au piquet vous autres, je vais sortir & je reviendrai, mais sur-tout qu'on ne sourcille pas. En effet, il ouvrit la porte & la referma à double tour après être sorti. J'avoue que l'embarras de me voir entre trois guenons & un cadavre, m'avoit ôté l'esprit du jeu & tout autre sentiment. Je rêvois tristement, & mes campagnes faisoient des complaintes sur la destinée du mort, qui avoit pour elles une considération titrée. Le tableau que j'avois sous les

yeux, me rappelloit moins les graces de Cythère, que les horreurs du Sabbat, & je ne ſongeois nullement à faire où à recevoir les careſſes que l'amour prodigue dans ces antres, où l'on profane ſes autels. Mes compagnes rebutantes étoient par bonheur de même auſſi chaſtes & auſſi inſenſibles que moi. Au bout d'une heure Valmeck rentra, & tirant de ſa poche une bouteille de vin & un cervelas; mangez, dit-il, le courage eſt fait pour les grandes opérations. Sa préſence me rendit la vie. J'avois craint qu'il ne m'eut abandonné dans la mauvaiſe compagnie où il m'avoit mis, & je me ſerois trouvé dans l'état le plus violent. Raſſuré par ſon retour, j'eſſayai vainement de rappeller mon appétit. Valmeck plus déterminé que moi, fit les honneurs du repas, & contraignit une des aſſiſtantes à jouer avec lui à la briſcambille. Jamais journée ne m'avoir paru ſi longue, mais enfin onze heures arrivèrent. Il eſt temps d'agir, dit Valmeck. Il enjoignit aux trois filles de le ſuivre & deſcendit avec elles. Il en plaça une en ſentinelle ſur la porte de l'allée, &

lui recommanda d'appeller quelqu'un, ou de touſſer bien fort dès qu'elle verroit du monde aller & venir autour de la maiſon. Il plaça la ſeconde entre le premier & le ſecond étage, & la troiſième ſur le degré au deſſus de la chambre où nous étions, avec enjonctions à elles de feindre de ſe trouver mal, & de jetter des cris ſi quelqu'un ſe rencontroit ſur l'eſcalier. Lorſque ſes diſpoſitions furent faites, il ordonna à la vieille abbeſſe de marcher doucement devant nous avec une lanterne. Il prit le cadavre par la tête & me le fit prendre par les pieds. En cet état nous deſcendîmes doucement ſans être découverts par perſonne. Notre garde avancée n'ayant ni parlé ni touſſé, nous avançâmes ſix pas dans la rue, & jettâmes auprès d'une porte notre fardeau, dont le poids phyſique & moral étoit très-lourd à ſoutenir. Valmeck mit auprès du corps l'épée nue du défunt, & après avoir fait ſigne à la ſurveillante de fermer la porte du couvent, il me prit pardeſſous le bras & me conduiſit à notre hôtel, en jaſant indifféremment de tout ce qui s'étoit paſſé ; pour moi j'avois

l'idée du mort toujours présente ; je croyois voir la Justice entière à ma poursuite, & chaque homme que je rencontrois me paroissoit un alguasil, chargé du soin de m'arrêter. Nous arrivâmes cependant sans mauvaise rencontre, & après nous être recommandé un silence éternel, nous allâmes réfléchir chacun de notre côté : mais le sommeil s'obstina à me fuir, & me laissa exposé à l'horreur des plus sinistres agitations.

CHAPITRE XI.

La Noblesse est belle, mais elle est trompeuse.

LE lendemain sur les huit heures, je me levai pour aller communiquer à mon camarade les inquiétudes dont j'avois été dévoré pendant la nuit. Je trouvai sa chambre dégarnie de tous les meubles qui lui appartenoient. La surprise me fit descendre pour faire des informations, & j'appris du maître, que dès six heures du matin, M. de Valmeck

avoit envoyé cherché un fiacre, qu'il y avoit entassé tous les ustensiles à son usage, & qu'après avoir payé ce qu'il devoit, il étoit disparu sans rien dire de la retraite qu'il s'étoit choisie. Je ne sus si je devois m'affliger ou m'applaudir de cette séparation, & j'allai prendre du thé chez un Baron de Billestok, qui occupoit un appartement voisin du mien.

Cet étranger étoit un Allemand, qui se prétendoit issu de Nabuchodonosor, & effectivement il en avoit bien conservé quelque ressemblance. On ne trouvoit grace à ses yeux, qu'avec les titres & les chapitres des meilleurs livres qui lui paroissoient méprisables auprès des chapitres d'Allemagne. Pour me faire un accès auprès de lui, je me baronisai aussi, & sous ce vernis je m'insinuai dans sa confiance, à l'aide de quelques mensonges généalogiques. Il me proposa de me procurer des connoissances, & nous convinmes qu'il me présenteroit dès le jour même chez une Chanoinesse de ses amis qui couroit le monde pour dépayser ses vapeurs. Sur les cinq heures nous montâmes en voi-

ture, & je fus introduit comme un Gentilhomme distingué, chez Madame la Comtesse de Funderdinbrak, qui étoit une petite femme grosse, courte, louche & camuse. Elle avoit les sourcils noirs, les yeux verds, le teint jaune, le nez nakarat & la gorge écarlatte.

Je trouvai une assemblée nombreuse, & le mêlange des idiômes produisoit un barbouillage de conversation qui en faisoit perdre plus de la moitié. J'entendis successivement annoncer le Baron de Chaillot, le Vidame de Gonnesse, le Châtelain de Nanterre, le Sénéchal de Vaugirard, le Marquis de Poissy, le Comte de Charanton, le Chevalier de Pantin, & un tas de gens dont le nom ne pouvoit s'écrire ni se prononcer. Grand nombre de femmes étoient aussi à Califourchon sur des titres, & l'on prodiguoit les sarcasmes à la noblesse françoise. Au milieu de cette bilbaude, on proposa des parties de jeu, & j'y fus admis dans la confiance que mon argent n'étoit pas roturier. Je n'avois jamais vu tant de qualités, je n'avois jamais respiré tant d'ennui. Un Alle-

mand & un François se piquèrent au jeu, & l'on craignit que l'affaire ne devint sérieuse. L'allemand assura qu'elle auroit des suites si son antagoniste étoit son pair, mais la vérification pouvoit être longue & c'étoit autant de répit. Sur les dix heures on servit un souper auquel je fus retenu, & je remarquai que la chère étoit analogue à la dignité des convives. On avoit mis sur la table un quartier de Sanglier, un quartier de Chevreul, un quartier de Mouton, un quartier d'Agneau, & dans le milieu un splendide quartier de Veau. Je compris qu'on portoit jusqu'à table l'Idolâtrie des quartiers, & je me déclarai partisan de ceux qui faisoient vivre, préférablement à ceux qui laissoient mourir de faim.

Nous nous retirâmes : & le lendemain je fus m'entretenir avec mon Allemand de tout ce qui nous avoit occupé la veille. Notre conversation fut interrompue par un jeune Officier de sa connoissance qu'on appelloit le Chevalier du Jardel, & que j'avois trouvé tout-à fait aimable dans trois ou quatre entrevues. Je cherchai à me

lier avec lui & j'acquis des droits à son affection. L'allemand sortit, & il entra chez moi où nous causâmes deux heures. Je lui dis que j'avois été assommé la veille par une quantité de Noblesse, & qu'il me paroissoit qu'en France on prodiguoit les titres avec une légéreté infinie. Oui, me dit-il, le Gouvernement semble regarder avec indifférence l'usurpation journalière des qualités ; cependant, c'est un faux dans la société, puisque sous des formes simulées on usurpe des égards & des respects qui n'appartiennent qu'aux gens distingués. Si un homme porte un nom considéré depuis quatre cens ans à Paris dans la plus honnête bourgeoisie, on dattera toujours de son origine, & on ne lui permettra pas d'aspirer à la Haute Noblesse ; mais un homme arrive du fonds des Provinces, sa source est si mince qu'elle a échappé aux yeux : fut-il fils d'un Paysan, d'un Ramoneur, s'il se décore d'un nom en *ic* ou en *ac*, s'il est imprudent, si son fils est audacieux, son petit fils sera qualifié Marquis sans que personne le lui conteste. S'il a de l'argent, il s'alliera à

des Familles qui auront intérêt à le faire valoir, & s'il peut acquérir la terre & le nom d'une maison distinguée, la possession de sa postérité est assurée. Tout paroit arbitraire sur cette matière. Un financier, un Bourgeois met son fils dans la Robe : ses petits enfans s'intituleront Marquis & Chevalier. La génération suivante se qualifiera très-haut & puissant Seigneur. Faute de surveillant, le champ de la Noblesse est mal gardé & les Braconniers le mettent au pillage. Les étrangers ne montrent pas sur cette article, plus de délicatesse que nous. Tous les Marchands de Londres & de l'Allemagne envoient voyager leurs fils sous la domination de Milord & de Baron. L'Irlande & l'Ecosse ne produisent que des Gentilshommes, Prêtres ou autres. Il ne sort pas un seul Roturier de l'Italie ni de la Pologne : de plus, le Roi annoblit par des charges plus de 500 personnes par année, ainsi dans cent ans d'ici il n'y aura aucun mérite à être noble, & il y aura une espèce de deshonneur à ne pas l'être, car on trouve ici de la Noblesse à tout prix.

Je conçois, lui dis-je, que la Noblesse s'use ; elle est quelquefois devenue si ancienne qu'elle ne peut plus servir, ainsi il est bon de la renouveller, mais on ne devroit pas permettre aux effrontés de la voler impunément. Un impudent se fait ridiculiser de son vivant, mais sa descendance recueille le fruit de son larcin, lorsque les contemporains du premier imposteur sont morts, & chaque Famille obscure doit souhaiter de produire son avanturier.

Mais il me semble, continuai-je, que vos loix avoient tâché d'apporter un remède à ce brigandage. Le Roi avoit donné au mois de Février 1661, une déclaration contre les usurpateurs de Noblesse ; il y en a une autre de 1665. Enfin des Édits postérieurs prononcent des amendes sévères contre les faux Nobles. Comment donc, les hommes ne se guérisent-ils pas d'une vanité fade & dangereuse ? C'est reprit-il ; que personne ne veille à l'exécution des loix en ce genre. Quand on se livre aux recherches, il faut avoir le courage de surmonter la crainte de se faire des ennemis, & peu de gens

en font capables. Si les choses continuent fur le même pied, le Royaume ne fera peuplé que de Nobles, & il faudra leur permettre alors de s'adonner aux Arts méchaniques. Défendre les malverfations à cet égard, c'eft l'Efprit, mais fermer les yeux & les tolérer c'eft la Chofe.

Je trouvai M. du Jardel un homme plein de fens, & je fus jaloux de me lier avec lui. Il me dit qu'il alloit le lendemain à Verfailles, & je le priai de me permettre de l'accompagner, pour voir ce féjour délicieux, où je n'avois pas encore été. Il accueillit ma propofition avec politeffe, & nous nous affignâmes au lendemain huit heures du matin.

CHAPITRE. XII

Voyage à la Cour, où tout ce qui reluit n'eft pas or.

JE fus exact au rendez-vous. Mon compagnon de voyage ne fe fit pas attendre, & nous nous embarquâmes

dans une voiture à deux. La route ne me parut pas répondre à la dignité du lieu que nous allions visiter ; mais peut-être le derrière de notre cocher, qui remplissoit la portière, m'empêcha-t-il de la voir commodément. Du Jardel me proposa, en arrivant, de l'accompagner dans quelques endroits où il avoit affaire, & j'y consentis par désœuvrement. Je m'étois imaginé que tout ce qui tenoit à la Cour du monde la plus polie, ne devoit respirer que la douceur & l'urbanité ; mais je vis que la politesse n'avoit pas encore pénétré jusques dans les bureaux où nous entrâmes. Nous n'y trouvâmes qu'un ton sec & laconique qui me déconcerta. J'y vis douze ministres d'antichambre, qui par leurs habits & leur importance, se rendoient les singes de leurs supérieurs, & qui assaisonnoient leur propos d'une morgue qui n'est pas naturelle aux grands Seigneurs. Je me plaignis de ce que la fortune, en entrant dans les bureaux, avoit laissé la politesse à la porte, & mon camarade m'assura que c'étoit moins l'effet de l'influence du pays, que le fruit de l'éducation pri-

mitive. L'honnêteté, dit-il, n'est faite que pour ceux qui demandent. Ceux qui accordent ou qui refusent, croient pouvoir s'en passer.

Las de courir & d'être rebutés, nous montâmes au château, où je vis un Roi qui, par l'élevation de son ame & sa bienfaisance, s'est rendu les délices & l'amour de ses peuples. Je lui trouvai l'air noble & imposant, & je lus sa douceur dans les plus beaux yeux de son Royaume. Toute la famille Royale m'inspira la plus profonde vénération, & je regrettai presque de n'être pas né François. Après avoir parcouru les appartemens, nous descendîmes dans les jardins, & nous vîmes rapidement les endroits les plus remarquables. Je trouvai par-tout le même caractère de goût & de magnificence. J'admirai, je me fatiguois, & vers les quatre heures, nous fûmes chercher un dîner & du repos dans une auberge.

Du Jardel ne manqua pas de me demander ce qui m'avoit frappé davantage, & je lui avouai de bonne foi que la bonne mine du Roi & de quelques Princes avoit fait impression sur

moi; mais qu'en même temps j'avois été estomaqué de l'exiguité de la plupart des courtisans que j'avois vu à leur suite. Ce tableau est frappant, me dit-il: mais peut-on faire autrement? La plupart de ces Messieurs se détruisent avant que d'être formés. Leur éducation est très-souvent négligée, & ils se piquent d'être volontaires de très-bonne heure. On les marie au sortir de l'enfance avec des filles aussi peu formées qu'eux. Ils ont à peine la force de devenir pères & mères; & si la vivacité leur tient lieu de virilité, ils produisent des enfans minces, & qui manquent d'étoffes du côté du corps & de l'esprit. Ont-ils un rejetton, les femmes craignent les inconvéniens d'une seconde grossesse; la nécessité d'un régime, la privation des bals, des plaisirs, elles veulent monter à cheval, & l'amour ne les rapprochant pas de leur mari, toute l'espérance de la maison ne tient qu'à un simple filet. Quelquefois, cependant, le désir de conserver des biens qu'il faudroit rendre, engage par politique les époux à risquer une seconde épreuve; mais les seconds essais peuvent être plus malheureux

malheureux encore que les premiers. Les maris s'abandonnent au libertinage, les filles de théatre les captivent, & souvent les ruinent. Les mœurs se détruisent & l'élévation de l'ame disparoît. La santé s'altère, & il ne reste dans le sang qu'un germe empoisonné, qui abrège la carrière, ou qui promet dans la vieillesse, des infirmités douloureuses. Ajoutez à ces maux, que dans le sein de la Cour & des Villes, les nourrices sont très-hasardées. Elles sont environnées de grands laquais qui les séduisent par des présens, par leur parure, par les exemples. La débauche fait des prosélytes; les suites qu'elle entraîne se communiquent; & les races deviennent abatardies & rachitiques.

Mais, lui dis-je, j'ai traversé toutes vos campagnes, & je n'y ai vu également que des hommes mal faits & de la petite espèce; j'avois conçu une idée toute différente des François.

Ne vous y trompez pas, reprit-il, notre nation, en général, n'est ni petite ni défigurée, mais c'est, pour ainsi dire, la lie des hommes qu'on laisse dans les Villages. Tous ceux qui sont grands &

bien faits sont choisis pour la Milice, ou sont enlevés pour devenir laquais à Paris. Considérez les Soldats & les Domestiques, vous verrez plus de 400000 hommes des mieux bâtis, & l'on ne laisse dans les Villages pour peupler, que ceux qui ne sont propres ni à la guerre, ni à figurer derrière un carrosse.

Avec un pareil arrangement, lui dis-je, il est impossible qu'une nation ne dégénère, & il est flatteur pour un Prince d'être à la tête d'un peuple imposant & bien conformé. Imaginons donc un remède pour réformer cet abus. J'en sais un, dit-il, mais plus beau dans la spéculation qu'aisé dans la pratique. Ce seroit d'empêcher tous ces petits Seigneur, mal faits, mal sains, mal famés d'habiter avec leurs femmes lorsqu'elles ne seroient point grosses. Les Suisses sont une nation franche, fidelle, & ils sont communément bien bâtis. Les femmes feroient des enfans avec leurs Suisses, & lorsque leur état seroit décidé, il seroit permis aux maris, d'en approcher pour leurs menus plaisirs. Par ce moyen l'espèce se re-

monteroit, & l'on ne verroit plus des pygmées, sans mœurs & sans figure. Le mélange des espèces produit souvent de bons effets, & les graines transplantées veulent être de temps en temps renouvellées.

Ce systême, lui dis-je, n'est pas si sauvage; le mariage a deux objets, la procréation des enfans & l'extinction de la concupiscence. La première partie ne peut être confiée à de trop honnêtes gens. Il faut l'enlever aux maris qui n'en sont pas dignes, par la disgrace de la figure & la bassesse des sentimens; mais on peut leur réserver l'autre sans tirer à conséquence pour l'Etat.

Je trouverois encore, continua-t-il, un autre moyen: ce seroit que le Roi créa à la Cour, à la Ville, dans les Campagnes, des Offices d'Etalon, qu'on feroit exercer par les hommes du Royaume les plus sages & les mieux faits. L'autorité publique les installeroit après une information de mœurs. Lorsqu'ils auroient assuré un citoyen à l'Etat, les époux auroient le droit de se rapprocher; & tout mari qui s'exposeroit à devenir père, seroit condamné à des

peines très-sévères. Quoi, l'on prend des précautions infinies pour avoir de beaux chevaux, de beaux mulets, & des animaux distingués en tout genre, & l'on néglige la création des hommes, qui sont la portion la plus précieuse de la nature; c'est un aveuglement. C'est même la cause de la plupart des mauvais mariages. Une femme est instruite & humiliée des mauvaises inclinations de son mari. Elle tremble de devenir mère d'un ours, d'un sanglier, d'un singe, ou de tout autre animal monstrueux comme lui. Des pères dont la sagesse, dont la fidélité seroient reconnues, ne fourniroient à l'Etat que de bons citoyens. Des hommes d'une prestance agréable peupleroient la patrie de sujets beaux & vigoureux: ainsi, le Royaume en deviendroit plus florissant & plus respecté. Ces considérations, négligées par nos spéculateurs sur le gouvernement, nous parurent dignes de la plus sérieuse attention; mais nous ne laissâmes pas d'y entrevoir quelques difficultés, qu'on leveroit aisément, si l'on vouloit être raisonnables.

Ces dissertations nous conduisirent

jusqu'à l'heure du départ. Nous montâmes dans un carrosse à quatre; dont le fonds étoit occupé par deux jeunes femmes, dont la mine & la conversation nous prévinrent. Nous étions à peine au bout de l'avenue que nous faisîmes le ton de la familiarité. La confiance succéda bientôt, & nous nous trouvâmes à Sève aussi amis que si nous nous étions connus de tout temps. Nous apprîmes que leur mari étoient Procureurs. L'un étoit enclin à la jalousie, l'autre à l'amour du vin; mais tous les deux possédés du démon de leur métier & très-peu généreux. Une lueur d'amour nous rendit attentifs & pressans. Nous demandâmes à étendre les droits de la connoissance, & on nous le permit avec des modifications. Bien informés de leurs noms, de leurs dispositions favorables, nous les déposâmes chez elles, avec la promesse & l'espoir de nous revoir incessamment.

CHAPITRE XIII.

L'Amour me rend Instrumenteur & Praticien.

DU Jardel vint me voir le lendemain matin pour converser sur l'heureuse rencontre que nous avions faite. Nous nous étions pris de goût, chacun pour notre Procureuse. Je m'étois décidé pour Madame Perthon, qui m'avoit paru vive, enjouée, naturelle & accommodante. Et Madame Bazard avoit plu à du Jardel. Elle avoit l'extérieur froid, le regard tendre, & paroissoit femme à sentimens. Toutes deux avoient de l'esprit, du babil, & paroissoient disposées à recevoir & à rendre la charité amoureuse. Nous concertâmes les moyens de nous rapprocher d'elles, sans effaroucher leurs maris, dont l'humeur nous avoit été annoncée comme difficile. Nous crûmes que l'intérêt nous fourniroit un prétexte pour voir les femmes & apprivoiser les maris. Ainsi, nous fîmes de concert une obligation simulée, par laquelle

je m'engageai de payer à du Jardel dix mille écus à sa volonté. L'Acte étoit louche, sujet à interprétation, & il m'en remit une contre-lettre. L'obligation fut contrôlée, & dès le lendemain du Jardel la porta à M. Bazard, pour le consulter & me faire assigner. Le Procureur trouva son droit indubitable & me fit assigner le même jour. J'allai tout de suite chez M. Perthon pour le charger de ma défense. Je lui détaillai mes raisons, & il me trouva une intelligence plus qu'ordinaire en affaires. Je débutai par lui remettre quelqu'argent, & dès-lors il prit de moi la plus haute idée. Après nous être expliqués, je lui dis que j'avois eu l'honneur de voir Madame son épouse à Versailles, & je le félicitai sur l'heureux choix qu'il avoit fait. Mon compliment fut bien reçu. Je supposai avoir aux environs de Metz une terre abondante en gibier, & l'espoir des présens rendit encore mon homme plus accommodant. Il me prit par la main & me conduisit lui-même chez son épouse, à qui il me présenta, en lui disant, voilà, Madame, un nouveau Client de votre connoissance; mais suivant ce

qu'il m'a dit, il est plus expert encore en chasse qu'en procès. Madame Perthon rougit & me reçut avec des graces. Nous entrâmes en conversation, & son mari retourna distiller du noir dans son antre. Je dis, à Madame Perthon, toutes les douceurs imaginables, sans qu'elle en fut affadie. Je lui avouai que mon procès n'étoit qu'une ruse pour m'autoriser à lui faire ma cour, & je lui persuadai qu'une jolie femme étoit en droit d'adoucir les disgraces d'un intérieur ennuyeux. Elle convint qu'il étoit affreux d'avoir jour & nuit un sot mari sur l'estomach ou sur le dos, & elle m'invita à veiller par moi-même à la suite de mon procès, en m'assurant que l'assiduité dans ce genre étoit la mère de la réussite. Je l'assurai du zèle que j'apporterois à suivre exactement mon affaire, & je pris congé d'elle pour aller instruire du Jardel du bon effet de son assignation. Il avoit eu à peu près le même sort, & s'étoit fait présenter à M. Bazard par sa femme, qu'il avoit rencontrée à la porte de son étude. Nous nous promîmes de nous rendre compte mutuellement de nos amours, & jamais on ne vit, un

demandeur & un défendeur plus contens l'un de l'autre dans la manière de procéder.

J'étois peu jaloux que mon affaire avançât dans les mains du Procureur ; mais je voulois qu'elle prit une autre tournure dans celles de sa femme ; & je m'attachai à prendre des conclusions avec elle, avant d'en prendre avec son mari. Elle m'attribua plus de confiance que je n'en avois accordé à M. Perthon ; & nous devinmes tout-à-fait bons amis. J'allois journellement à l'étude, où l'on me disoit qu'il n'y avoit rien de nouveau. Je jasois avec le Procureur, lorsque je le trouvois ; & dès qu'il sortoit pour aller au palais, j'entrois chez son épouse, où nous procédions en faisant des conférences sur le code de Cythère. J'achetois à la vallée du gibier, & je le lui envoyois comme venant de ma terre ; ainsi, ils se crurent obligés de m'inviter deux fois à souper, & je dus m'applaudir d'avoir pourvu à notre subsistance ; car l'ordinaire de la maison étoit d'une exiguité à rendre le corps diaphane. Pendant un de ces repas, la conversation roula sur la Jurisprudence ; & M. Per-

thon convint qu'elle avoit son mérite ; mais il soutint qu'elle tiroit son plus grand prix de la connoissance de la pratique. Vous, par exemple, Monsieur, s'écria-t-il avec enthousiasme, vous connoissez les loix à merveille, mais vous avez négligé d'apprendre à les faire valoir. Six mois de séjour dans l'étude d'un Procureur vous auroit rendu un homme unique. La pratique est la portion utile de la législation, & sans elle tout le reste n'est qu'un diamant brut. Cette exclamation me fit dans l'instant naître une idée, mais je ne la mis pas au jour, & je me bornai à approuver l'avis de M. Perthon, en le citant comme un des plus habiles Praticiens du Royaume.

De retour chez moi, je méditai sur l'ouverture qu'il m'avoit donnée, & je pensai qu'il me seroit beaucoup plus commode de posséder ma maîtresse sous le même toit, que de vivre dans un quartier éloigné d'elle ; j'allai donc le lendemain trouver M. Perthon, & je lui dis que j'avois réfléchi sur les nouvelles lumières qu'il pouvoit me communiquer. Je suis versé, lui dis-je,

dans l'étude des loix, prenez-moi en pension chez vous, j'aurai bientôt appris la pratique, & soit en qualité d'Avocat ou de Procureur, je vous servirai utilement dans la direction de vos affaires. Il rumina un instant sur ma proposition, & me dit : je vous crois sobre & peu difficile à vivre, je consens à ce que vous m'offrez si ma femme l'agrée. Il y a un appartement vacant au troisième, on pourra vous l'accommoder. C'est un sacrifice que je vous fait; mais vous ne voulez pas m'être à charge. Fixez, lui dis-je le prix de la pension; il l'évalua très-haut, & je ne tracassai point avec lui, convaincu qu'un véritable amour doit nous rendre généreux & sobres.

J'allai conter cette heureuse nouvelle à sa femme, qui m'en parut comblée de joie. Nous nous arrangâmes promptement sur le logement, & comme il n'y avoit qu'un lit, deux chaises de paille & une table à y mettre, il fut prêt dès le lendemain. J'entrai en possession de l'office de maître clerc de Madame, & non pas de M. Perthon. J'observai toutes ses démarches, &

si tôt qu'il mettoit sa main à la plume, je mettois la main à la pâte. Il étoit naturellement porté à la jalousie, & il auroit acheté des inquiétudes si l'on en avoit vendu; mais la cupidité l'emportoit encore dans son ame, & l'amour dévorant de son métier lui faisoit oublier jusqu'aux intérêts de sa coëffure. Je descendois de temps en temps à son étude, & je me mis en peu de temps au fait d'une routine, dont le grand art est de multiplier les inutilités aux dépens de la clientelle. Les superfluités prises sur les plaideurs deviennent des réalités pour leur Procureur. Si l'on voyoit une lueur de beau temps, *M.* Perthon se disposoit à aller faire un tour de promenade, ou à visiter quelques amis. La pluie survenoit-elle, il s'en consoloit en choisissant une douzaine d'affaires, ou pour passer le temps il faisoit douze requêtes. Son repos lui étoit profitable, & il s'applaudissoit le soir d'avoir employé sa journée plus utilement qu'il n'auroit fait si le Soleil avoit été radieux.

CHAPITRE XIV.

Je deviens Frotteur des appartemens de Thémis, où je trouve beaucoup d'ordures.

DÈs que je fus un peu au fait des mystères de la chicane, je me sentis révolté de la multiplicité des abus que je découvris dans la marche de l'instruction, & j'en conclus qu'il ne falloit pas voir de trop près, sous peine de dégoût, comment la justice & la cuisine se préparoient. Je ne pus m'empêcher d'en dire mon sentiment à M. Perthon, un jour que je le trouvai de bonne humeur. Il me semble, lui dis-je, que l'ordonnance de 1667, art. 2, du tit. 14, proscrit l'usage des dupliques, tripliques, additions & autres procédures inutiles. Beaucoup d'autres réglemens prescrivent les mêmes régles; cependant vous faites sous des formes différentes vingt requêtes frustratoires dans la même affaire, & on le tolère; on fait même plus, on vous enrichit

avec ces superfluités qui détruisent la fortune de vos clients.

Ne vous y trompez pas, dit-il, le grand art est de garnir le croc du palais, & plus nous émolumentons, plus tout le monde en profite. Les Procès ne s'estiment qu'en raison de leur embonpoint. Une instance où il n'y auroit que deux requêtes ne produiroit qu'une vacation ; s'il y en a trente, les épices croissent en proportion, & c'est outre l'intérêt du prix de nos charges, le seul moyen de soutenir notre état avec décence; l'on ne nous invite pas, mais l'on nous permet de manger. La justice tient table ouverte, ceux qui sont affamés s'y présentent, & tant pis pour ceux qui mettent la nappe ; à mon égard, j'ai bon estomach, & je ne crains point les indigestions.

Mais il me semble, continuai-je, qu'il vous faut bien des mets pour vivre, & que vous faites des repas à douze services. Vous commencez par faire des exceptions dilatoires, déclinatoires, des moyens de nullités & des incidens, qui ne seront jamais lus de personne, & qu'un client paie en pure

perte. Vos rôles sont immenses par la quantité, la grosseur & l'affectation du caractère avec lequel ils sont écrits. Ensuite vous entassez sentence sur sentence, opposition sur opposition, & vous surchargez d'inutilités, le parchemin & le papier qu'on fait déja payer fort cher. C'est en vain que nos Rois ont donné les plus sages ordonnances pour la réformation de la justice. Louis XIV a fait des réglemens, & il a voulu, notamment par l'art. 13, du tit. 31 de son ordonnance de 1667, qu'il fut dressé & mis au Greffe de chaque Jurisdiction, un tableau ou registre, dans lequel seroient écrits tous les droits qui doivent entrer en taxe. Ce tableau est encore à faire, parce que ce seroit le tableau de la misère des Praticiens.

Une Ordonnance du mois de Mars 1673, défend aux Juges de rien recevoir pour l'extrait des procès dont ils sont chargés. L'art. 29 du même édit, défend à leurs Clercs ou Commis, *à peine d'exaction*, de recevoir plus grands droits que ceux qui passent en taxe; cependant, les Secrétaires font des vers

rongeurs qui dévorent l'épiderme, & l'on ne peut plus juger le procès sans entamer dans le vif. Si l'on ordonne des interlocutoires, tels que des plans ou des enquêtes, c'est alors que vous triomphez ; le procès recommence, & vous aimez par préférence ceux qui font des petits. Vos droits s'étendent sur la remise des pièces, le Greffe, les épices, l'expédition, le conseil, & chaque démarche devient pour vous le philon d'une mine abondante.

Les fruits de votre terre sont aussi variés que ceux d'un potager; griefs, causes & moyens d'appel, réponses, salvations, inventaires de productions. L'on ne finiroit pas si l'on vouloit les détailler ; mais le comble de votre bonheur est l'ordre & la distribution du prix d'un immeuble, saisi réellement & vendu par décret, ou la préférence pour des sommes mobiliaires ou le prix des meubles.

Les loix claires & précises avoient réglé cette distribution, cependant le prix des biens les plus considérables, se trouve toujours englouti dans un gouffre de procédures superflues. Une contestation

appointée entre deux ou trois cens parties, devient un Pérou; & s'il y a une consignation de faits, c'est alors une curée où chacun tâche d'attraper son lambeau. C'est alors que Thémis devroit paroître le fouet à la main & frapper indistinctement; mais son bandeau lui ferme les yeux. Le Procureur poursuivant, & le Procureur plus ancien des opposans, font alternativement la chouette à tous les créanciers. Ils font des difficultés sans nombre. L'instruction s'éternise, les sacs se multiplient, les créanciers se minent en ne touchant rien; les intérêts courent contre le débiteur, les frais d'ordre se prennent sur les fonds consignés, les différens entre les opposans se discutent aux dépens de ceux qui n'y ont aucun intérêt. Les vacations de Commissaires & les épices affoiblissent le gage commun. Enfin, l'arrêt d'ordre fournit la listes des créanciers, & le jugement s'expédie en cinq ou six mille rôles de parchemin, le jugement est signifié à tous les créanciers, le droit de copie est taxé au Procureur à raison de tant du rôle de la grosse, & il en retire

quelquefois cinquante ou soixante mille francs. Il ne faut donc plus s'étonner, si un prix, quelque considérable qu'il soit, se trouve entiérement absorbé, il a servi de pâture à un ogre & à quarante harpies.

Rien n'échappe à votre humeur famélique; s'ouvre-t-il une succession, les frais d'apposition & de levée de scellé, les inventaires, vente des liquidations, comptes & partages viennent augmenter vos domaines; les vacations sont multipliées à l'infini, par des dires & des incidens inutiles. L'on prodigue les rôles de papier timbré dont on laisse le tiers en marge, & l'on écarte, sur les deux autres tiers, trois ou quatre syllabes par ligne: enfin, vous mettez tout à une contribution arbitraire, malgré la sévérité des loix; & l'on voit nombre de successions qui vous sont plus profitables qu'aux héritiers mêmes.

Perthon m'écouta avec assez de sens froid, mais il commença à se repentir d'avoir fait un écolier si savant. J'avoue, me dit-il, qu'il y a du vrai dans ce que vous avancez, mais un intérêt général prévaut, c'est celui de faire

valoir les charges aux dépens des imbéciles qui voyagent ſur nos terres. La Juſtice paſſe pour être belle, mais elle eſt voilée, on a peine à la voir. De plus, ſon bandeau lui offuſque tellement les yeux, que la plupart des objets lui échappent. Elle eſt comme tous les aveugles qui ne connoiſſent les choſes qu'au toucher, ainſi il eſt bon de lui garnir les mains. L'on fait tous les jours de ſages ordonnances, mais ce ſont de belles enſeignes qui n'accréditent ni les marchands ni la marchandiſe. L'induſtrie trompera toujours l'eſprit de légiſlation, parce que nous ſommes dans un pays de repréſentation, où il faut vivre & dépenſer. On ne le fait qu'avec de l'argent, & malheur à qui ne ſait pas s'en procurer, on le prend pour un ſot. Je ſuis une route battue par mes confrères, & l'on m'interdiroit comme un imbécille, ſi je m'en écartois; je conſens d'admirer la Juſtice, mais elle eſt trop prude pour que j'aſpire à en devenir amoureux. La vanter dans tous les états, c'eſt l'Eſprit, mais la laiſſer dire ſans l'écouter & aller ſon train, c'eſt la Choſe.

J'allai conter à Madame Perthon, la conversation que j'avois eu avec son mari. Nous passâmes à une matière plus gaie, & je la fis convenir que prendre un mari & lui faire bonne mine, c'est l'Esprit, mais que ne point l'aimer & le duper, c'est la Chose.

CHAPITRE XV.

Je vois le monde, & j'y trouve bien des choses déplacées.

LA direction des affaires de M. *Perthon*, me fit faire nombre de connoissances dans son Etude qui étoit accréditée. Je voyois souvent du Tardel, & il me rendoit un compte fidèle de son intrigue avec Madame Bazard, dont il étoit fort content. Il avoit aposté auprès de son mari trois ou quatre rats de Palais, ivrognes de profession, & au moyen du crédit qu'il leur avoit assuré dans un cabaret rue de la Huchette, il étoit sûr qu'ils y menoient tous les jours M. Bazard, qui trouvant gratuitement autant de vin qu'il en pouvoit

prendre, ne rentroit tous les jours chez lui que fort tard, & plongé dans une ivresse qui lui enlevoit l'usage de tous ses sens. Sa femme s'en étoit autorisée pour faire lit à part, & l'Amour profitoit des sottises de Bacchus. Parmi le nombre de nos clients, il y avoit un gros Abbé rubicond, joyeux & peu sensible à la belle latinité de son bréviaire qu'il n'entendoit pas. Il jouissoit de 25000 livres de rente, mais ses protections, son nom, & le crédit de certaines femmes, sembloit lui en promettre bien davantage. Il étoit souple, intrigant, hardi, & sans se rebuter, savoit se replier en cent façons pour parvenir. Ses revenus étoient bien loin de lui suffire par le partage qu'il en faisoit. Il en employoit par année une dixaine de mille francs au moins, pour nourrir huit ou dix Procès qu'il avoit avec ses Moines. Le surplus étoit destiné au jeu, aux femmes, à la bonne chère, & à la fin de chaque année il se trouvoit toujours endetté de 20000 liv. de plus. Il nourrissoit ses créanciers d'espérances, de belles paroles, & il les ruinoit de fait, & ne faisant pas pour

un sol de réparation à ses bénéfices. Ce galand homme me pressa d'aller dîner chez lui, & il m'assigna un jour. Je m'y rendis, & j'y trouvai sept ou huit de ses confrères, tous gens de nom, tous poudrés, frisés avec méthode, & affectant les airs du grand monde. J'eus de la peine à reconnoître dans leur maintien, les successeurs des Benoît, des Bruno, des Bernard, & je leur soupçonnai plus de disposition à se rendre imitateurs de Robert d'Arbriselle. Nous nous mîmes à table, & la chère se trouva aussi abondante que délicate. Le maître nous avoua *qu'il* donnoit 1200 livres de gages à son Cuisinier, & qu'il aimeroit mieux tripler ses honnoraires que de le perdre. Les vins furent fort diversifiés, & se trouvèrent tous de la meilleure espèce. Je m'étois imaginé que nos convives n'auroient que des conversations analogues à leur état, mais il ne fut question ni de Morale, ni de Théologie, ni d'affaires du temps : les propos roulèrent perpétuellement sur les jolies femmes à la mode, sur les pompons, sur les spéctacles & sur les intrigues se-

erettes des beautés de la Cour & de la Ville : nos Abbés pimpans se félicitèrent mystérieusement sur leurs bonnes fortunes réciproques ; on lâcha quelques épigrammes contre les Candidats qui prétendoient aux grands Bénéfices, & l'on fit une analyse exacte des graces & des talens de toutes les filles de Théatre. On disserta sur les pièces, & nous disputâmes comme l'on fait entre hommes. Le repas ne fut pas gai, & une table où l'on ne rit pas, m'a toujours paru un ratelier. Un dîner joyeux est à moitié digéré, & les indigestions ne sont devenues si communes, que depuis que la vanité qui est bête, a substitué la dignité & le sombre ennui, au plaisir & à la liberté de la table. Lorsque nous eûmes bu & vanté l'excellence des vins de notre hôte, on se mit à des parties de jeu, & je me retirai très-satisfait du digne emploi qu'on faisoit des biens de l'Eglise. Il me parut placé en bonnes mains, puisqu'on n'a pas besoin d'être riche pour faire pénitence, & que le bien doit être destiné à ceux qui ont le talent de s'en faire honneur Cette opi-

docte. Après cette réflexion je pris le parti du silence absolu, & je digérai intérieurement toutes les inepties qu'ils voulurent débiter sur une matière dont ils ne connoissoient pas les premiers élémens. Celui qui crioit le plus fort étoit un Gentilhomme de Campagne, qui avoit fait un cours de procédures à ses dépens en plaidant contre ses voisins. Il s'érigeoit en censeur des ordonnances, en réformateur des loix, & il vouloit nous donner un Code de sa façon. Il déclamoit sur-tout contre les Magistrats, qu'il accusoit de n'aimer ni leur cabinet ni leur métier, & à *qui* il reprochoit d'en ignorer les premiers principes. Tous ceux que je connois, disoit-il, ne s'occupent que de filles ou de chevaux, & si vous leur parlez d'une affaire importante, ils vous tourneront brusquement le dos, dès qu'ils verront paroître un Garde-chasse ou un Maquignon. Je l'ai éprouvé comme vous, reprit un autre, & c'est pour obvier à cet abus que j'ai imaginé un systême. Je voudrois qu'on imprimât les ordonnances & les coutumes sur du beau velin, & qu'on les colât ensuite sur la

croupe des chevaux. Nos jeunes Sénateurs en allant au marché, les verroient nécessairement. Des caractères lisibles leur frapperoient la vue, en se trouvant placés sur un pupitre où ils passent volontiers la main, & par ce moyen, celui qui auroit caressé le plus de chevaux, en auroit appris davantage.

Cette plaisanterie excita de grands éclats. Chacun se mit à son aise, & la soirée se passa à fronder les loix & ses interprêtes. Je fis des efforts pour venger la Magistrature & les Sénateurs respectables qui en sont l'ornement; on me fit taire militairement, & je me retirai peu satisfait de voir combien les gens de différens états se mésestiment entr'eux.

Peu de temps après, un homme de robe voulut aussi me donner à souper, & je trouvai chez lui nombre de ses confrères qu'il avoit rassemblé. Je m'applaudissois de me trouver avec des gens instruits, qui pourroient me communiquer leurs lumières, & qui ne s'entretiendroient que de matières de ma compétence, mais mes espérances furent bientôt évanouies. La conversation

ne roula que sur les chiens, les chevaux, le théatre, les filles, & les ajustemens nouveaux.

Je mis sur le tapis une question de Droit, alors controversée, & l'on me rit au nez. L'un me dit qu'il avoit acheté douze louis un chien, qui étoit un excellent rapporteur. L'autre me conta qu'il étoit malheureux en chevaux, & qu'il avoit été forcé d'en changer huit fois depuis un an. Un troisième m'assura qu'il étoit connoisseur, & qu'il se feroit un plaisir de m'appareiller. Un autre soutint qu'on auroit dû, pour l'instruction de la jeunesse, placer les écoles de droit au haut du Cours, parce qu'on auroit eu occasion de s'égayer & d'acquérir des connoissances en y allant à cheval avec exactitude. Un des plus jeunes assura que l'exercice du cheval étoit nécessaire à la santé ; & que l'expérience suffisoit pour former les Magistrats, auxquels l'étude d'un fatras de loix, étoit inutile. Ce persifflage pensa me suffoquer, & je me retirai en gémissant de voir que le plus beau des États fut si peu respecté, par ceux qui en étoient revêtus. Le peu de considé-

ration qu'ils témoignent pour eux-mêmes, semble être un titre pour dispenser les autres de leur en marquer davantage. Juger les plus grands intérêts, réformer les abus, me paroissent les fonctions les plus honorables de la société; falloit-il acquérir le droit de les exercer à prix d'argent, & non pas au prix du mérite & du savoir.

Les différentes connoissances que j'avois acquises, me procurèrent celle d'un riche Financier, dont la maison étoit abondante & fréquentée. Il m'invita à l'aller voir, & ses manières aisées m'y déterminèrent aisément.

Je me tendis chez lui à l'heure du dîner; j'y trouvai très-bonne compagnie, entr'autres nombre de ses confrères, qui par leur politesse & leur éducation détruisirent radicalement chez moi le préjugé qu'on m'avoit inspiré contre ces Messieurs. Je vis clairement que ceux qui les ridiculisoient, n'avoient appris à les connoître que dans de vieux livres, & qu'on jugeoit très-mal des gens d'aujourd'hui par ceux d'autre fois. Nés, pour la plupart dans le sein de l'opulence, ils ont reçu de bons

principes, & se sont mis à portée de vivre dans le grand monde, dont ils se sont rapproché par des alliances. J'en vis quelqu'uns dont l'esprit s'étoit converti en or, & dont le bon sens étoit en raison de la vaisselle solide, sur laquelle on nous servit.

Le repas fut délicat & agréable. J'y comptai onze Chevaliers de St. Louis, beaux dîneurs, au moyen de quoi je ne doutai pas qu'on ne s'entretint de guerre ou de finance; mais la conversation prit bientôt une autre tournure.

Quelqu'un cita une brochure nouvelle qui venoit de paroître, & l'on se mit à disserter sur l'esprit & sur le danger d'en abuser.

Le maître de la maison fit une dissertation polie sur les critiques, & sur la manie d'attaquer les personnes ou les Etats. Un petit Abbé répliqua que les satyres amères étoient indécentes & punissables, mais il ajouta que dans un pays où il n'y avoit point de Censeur public pour les moeurs, il étoit bon que bien des gens fussent retenus par la crainte du qu'en dira-t-on, qui souvent contient ceux que la loi ne retiendroit pas.

Un homme, disoit-il, est avare, brutal, débauché; une femme est coquette, acariâtre, médisante; la loi ne les punit pas, il n'y a donc que la publicité de leur défaut qui puisse les corriger. Un homme riche fait une action honteuse, un grand Seigneur a des inclinations basses, ils en rougissent secrètement, mais ils s'enhardissent par l'espérance qu'on ignorera leur foiblesse. S'ils craignent qu'elle éclate publiquement, ils deviendront plus circonspects & insensibles au mal en lui-même; ils ne le seront pas au cri public qui les note. C'est un correctif pour leur amour-propre. Un homme en place fait une injustice; si on l'ensevelit dans le secret, il en fera mille; mais s'il craint que sa réputation en souffre, il s'observera davantage. Bien des gens ne sont vertueux que par orgueil, & la crainte d'un couplet a servi souvent d'aiguillon pour empêcher des héros, des courtisans & des Juges de mal faire. Une satyre est condamnable; elle le devient doublement quand elle est platte, ainsi l'on n'en doit pas faire; mais la crainte d'une raillerie fine, est souvent un véhi-

cule pour renfermer les vicieux dans les bornes du devoir. Les gens de bien craignent peu la satyre. Ce n'est pas eux communément qu'elle attaque. Ils se mettent en évidence, & veulent bien que toutes leurs actions soient connues; mais qui sont ceux qui lui font la guerre & qui insistent pour qu'on la pulvérise; ce sont ces ames basses qui ont intérêt de la redouter; ce sont ces hommes dangereux, qui par des menées sourdes & obscures, accablent la veuve & l'orphelin; ce sont ces hypocrites, qui, sous un dehors imposant sont les fléaux de la société; ce sont ces fourbes à qui il importe de n'être pas connus. Que ces monstres ne se plaignent pas de ceux qui les parodient; qu'ils se plaignent d'eux-mêmes, qu'ils se réforment, & qu'ils ne fassent que des choses dont ils veuillent bien qu'on soit informé. Une critique badine, ne fait point éclore des vertus, mais elle a souvent empêché le vice de triompher, de se montrer à visage découvert, & de se permettre des excès auxquels on se feroit livré, sans la crainte de les voir publiées & sifflées.

Je conçois, dit la maîtresse de la

maison, qu'on brocarde un audacieux qui se chamarre de ridicule, & qui affronte impudemment l'honnêteté publique, mais je trouve qu'il y a de l'injustice à rendre un mari garant des désordres de sa femme, & en faire l'objet de la dérision publique, pour des sottises auxquelles il n'a aucune part. S'il les dissimule on le montre à un doigt, s'il éclate on le montre à deux; ainsi, je ne vois que des raisons de le plaindre. Ces observations nous parurent avoir quelque chose de spécieux & même de vrai; cependant un homme à la mode les combattit de tout son pouvoir. On l'accabla par le poids des argumens; mais la folie, l'ignorance, l'entêtement & la bêtise reviennent perpétuellement sur le coup. On le confondit sans le convaincre; & sur les six heures chacun se retira, en faisant beaucoup de complimens sur la bonne réception que nous avions éprouvée, car on honore ici un homme en proportion de ce qu'il consume & fait consumer plus de denrées. Je me trouvai invité, quelques jours après, à aller passer la journée dans une maison de campagne à deux lieues de Paris;

je m'y rendis avec deux Dames qui se chargèrent du ſoin de m'y conduire. Le ſéjour me parut riant, & la compagnie bien choiſie. Elle étoit compoſée de ſix femmes, & je préſumai que nous ſerions occupés d'amuſantes bagatelles, mais je fus agréablement détrompé. La maîtreſſe de la maiſon étoit une femme d'eſprit, attachée à la lecture, & qui ne connoiſſoit de cartes, que celles de géographie. Ses amies étoient dans le même goût, & leur ſociété compoſoit une eſpèce de *Muſæum*, où l'on traitoit de toutes ſortes de matières.

Dès la ſoupe, la converſation prit une tournure érudite, & elle ſe ſoutint dans le même goût pendant tout le repas: l'on paſſa en revue toutes les tragédies & les commédies, qui avoient parues pendant le cours de l'année, & l'on en fit comparaiſon avec les anciennes, auxquelles on attribua la ſupériorité. L'on cita enſuite toutes les brochures qu'on traita comme des enfans de la frivolité, mais dont cependant on excuſa l'exiſtence, ſur le fondement qu'elles ſont à la portée de beaucoup de gens, & qu'il y a à Paris nombre de femmes

& de petits-maîtres, qui n'ont ni la force, ni le courage de lire des ouvrages plus relevés.

L'on en vint aux livres d'un genre sérieux, & l'on en analysa plusieurs qui faisoient honneur à leur siècle. On convint que malgré la futilité du goût, on n'avoit jamais tant écrit sur des matières sérieuses, telles que le Commerce, les Finances, les Manufactures, les Arts, la Guerre & l'Agriculture. Une femme prétendit que l'esprit y gagnoit plus que l'Etat, & que nous avions plus perdu en papier que nous n'avions profité en bled; elle soutint que la nouvelle théorie ne devoit pas détruire l'ancienne pratique, & que c'étoit une bizarrerie que de vouloir nous rendre tous Agriculteurs comme les Patriarches. Cette controverse en entraîna successivement beaucoup d'autres qui se soutinrent avec esprit.

Une femme passablement instruite, mais qui avoit de l'aigreur, fit une sortie sur la multiplicité des livres. Il y a, dit-elle, des réglemens admirables pour la librairie. On a établi un nombre infini de censeurs, qui doivent empêcher,

comme des commis, l'introduction de la contrebande littéraire; cependant, les Libraires n'ont jamais été plus adroits, plus infidèles, & jamais on n'a été inondé de tant de productions inutiles, ennuyeuses & même dangereuses. La saine politique n'exige-t-elle pas qu'on n'imprime que des choses utiles & agréables ?

Je convins de la justesse de son systême, mais lui dis-je, il est des esprits à tout prix, il faut des ouvrages de même. Ce qui vous plaît, ce qui vous amuse assoupiroit bien des gens, & réciproquement ce qui leur plaît deviendroit pour vous un tourment. Les livres *bleus* que vous dédaignez, les noëls, les contes d'enfans, les facéties se vendent plus promptement & en plus grande quantité que les meilleures productions de nos grands génies, & l'on trouve dans ce débit immense, un intérêt national qui est celui du Commerce. Nos inepties amusent les habitans des colonnies, & meublent les antichambres de tous les Seigneurs de l'Europe. Ce Commerce de misère fait subsister une quantité innombrable d'ouvriers en tout genre, &

fait entrer annuellement dans le Royaume des ſommes incroyables. Il y a tel livre qui a fait ſortir plus d'un million de la France, parce qu'il n'y avoit pas été imprimé, On l'achète plus tard, on le paie plus cher, & l'étranger en profite.

Mais un intérêt particulier ſe joint ſouvent à l'intérêt général, c'eſt celui d'un Auteur qui conſacre ſes veilles pour entrer dans la carrière du bel eſprit. On déſire encourager les premiers eſſais, & l'engager à mériter des diſtinctions. Il eſt ſouvent dans la miſère, & ſoupire après l'impreſſion de ſon livre pour payer ſa dépenſe, & ſe donner l'exigu néceſſaire. Si vous lui dites que ſon ouvrage n'eſt ni utile ni agréable, 1.° Il vous regarde comme un homme de mauvais goût, de mauvaiſe humeur, & par amour propre ne vous croit pas. 2.° Il vous répond qu'il lui eſt utile & agréable de couvrir ſa nature qui tranſpire de tous les côtés. En effet, vous le regardez & vous n'appercevez que des loques & des échantillons de ſa peau. Alors, la pitié vous gagne, & vous lui lâchez à regret une autoriſation, en diſant que ſi

le public est destiné à voir une mauvaise piéce, il vaut encore mieux que ce soit son livre que les parties scandaleuses de son humanité, parce que le premier ne sera vu que volontairement par ceux qui seront assez simple pour l'acheter, au lieu que les autres blesseront forcément les yeux de tous ceux qui le rencontreront à l'Eglise ou dans les rues.

Cette dissertation en entraîna d'autres, & nous tombâmes sur la consolation qu'il y avoit à savoir faire un emploi utile de son temps. On décida que la lecture étoit un moyen de se trouver seul en bonne compagnie, & qu'*elle* offroit une délectation à l'esprit, & un préservatif contre l'ennui. La maîtresse de la maison cita à ce propos une femme de sa connoissance qui avoit 70 ans, & elle soutint qu'elle n'en avoit pas réellement vécu deux. Voici sa supputation. Je lui retranche, dit-elle, les années de son enfance où elle n'a pensé à rien. Depuis l'âge de dix ans, elle en a vu écouler soixante, dont elle en a passé au moins vingt dans son lit saine ou malade. Elle a toujours été laide, & ce temps qui n'est pas perdu pour

tout le monde, a été en pure perte pour elle. Des quarante ans restant, elle en a été un quart à sa toile, où elle passoit quatre heures tous les matins. Le jeu lui a dérobé quatre heures habituellement les après-midi, ainsi c'est encore dix années au moins de retranchées.

Sur les vingt ans qui reste, défalquez quatre heures par jour pour la table, le temps des visites à rendre & à recevoir, celui des spectacles, des voyages, des devoirs, & vous verrez que le cours utiles de sa vie ne se monte pas à deux années continues, pendant lesquelles elle ait nourri son esprit, aussi a-t-elle la tête aussi vuide qu'à quinze ans, aussi périt-elle d'ennui de se trouver abandonnée à elle-même.

Cette démonstration nous frappa, & nous fîmes des vœux pour que toutes les femmes pussent en sentir la justesse. Lorsque le soupé fut fini, nous nous séparâmes avec regret, & je revins en m'applaudissant d'avoir trouvé des femmes dont la conversation étoit plus instructive que celle de bien des hommes. Je fus encore au bout de quelque temps passer la soirée chez un Négociant, &

l'on n'y parla que de Religion. Un Marchand qui avoit été long-temps Marguiller de sa Paroisse, se mit en colère contre tous les Poëtes, & vouloit absolument que sans miséricorde on les jetta au feu. Nous ne connoissons, dit-il, qu'un Dieu, & nous ne devons célébrer qu'un Dieu qui renferme en lui seul tous les attributs de la perfection. La fable est l'ame de nos spectacles, & elle ne sert qu'à pervertir les esprits dès la plus tendre jeunesse. Jupiter est un débauché, Venus une gourgandine, & son fils un franc libertin. Apollon, Mercure, & tous les autres ne valent pas mieux. Pourquoi les tirer de l'enfer où ils brûlent depuis long-temps, pour leur rendre des hommages sur nos théatres. On les encense, on les invoque, on leur dresse des Autels, on leur suppose des Temples & des Prêtres; cependant, ce ne sont dans la vérité que des infâmes, livrés à des supplices éternels. Il faudroit donc avec emphase en donner de l'éloignement & de l'horreur aux jeunes gens qui se farcissent la tête de ces fictions, qui s'énivrent en les admirant, & font en conséquence des productions licencieuses.

Nous lui représentâmes que ces phantômes étoient vieux, qu'ils étoient devenus sans conséquence, qu'ils faisoient simplement des objets d'amusement pour l'esprit, sans se faire une route jusqu'au cœur; & que la vérité triompheroit toujours des prestiges de la mythologie qu'on ne prenoit que pour ce qu'elle valoit, mais il persista obstinément à vouloir réformer les spectacles; il soutint que pour les rendre utiles, il falloit sans cesse opposer les vertus morales aux vices, & les vertus Chrétiennes aux sept péchés mortels. Il vanta le temps où l'on joüoit les mystères & la vie de la plupart des Saints. Nous lui représentâmes que ces spectacles seroient peu amusans & peu fréquentés par nos mondains. Il soutint qu'en revanche tous les gens timorés y assisteroient. L'on disputa longtemps, & chacun suivant l'usage demeura dans son opinion. Ces différentes assemblées me donnèrent lieu de penser que je n'avois encore trouvé personne assez occupé de son métier pour s'en entretenir, si ce n'étoit des vieillards à qui l'habitude tenoit lieu de nature: j'en tirai la conséquence que dans ce

pays, avoir un Etat, une Charge, une Dignité, c'est l'Esprit; mais en remplir les fonctions indifféremment, & ne pas vouloir paroître ce que l'on est, c'est la Chose.

CHAPITRE XVI.

L'esprit humain voyage perpétuellement de surprise en surprise.

L'Inspection des affaires de l'étude de Perthon, me fit connoître de plus en plus l'imperfection de la *jurisprudence* Françoise, & l'adresse intéressée des Officiers de la Maison de Thémis. Je vis que les Coutumes, les Ordonnances, les Auteurs, les Opinions s'opposoient les uns aux autres, & qu'on trouvoit à défendre la plus mauvaise comme la meilleure cause. La diversité des autorités livre les esprits à une incertitude perpétuelle, & l'on emploie tous les moyens imaginables parce qu'ils font fortune en proportion du plus ou moins de justesse & de connoissances qu'ont ceux à qui on les propose. Ces idées

se fortifièrent en moi, à l'occasion d'un événement qui se passa sous mes yeux.

Perthon avoit dans son étude, à titre de petit clerc, un jeune homme d'environ 16 ans, nommé Clerville. Sa figure étoit jolie, & il annonçoit de l'esprit. Mais son éducation avoit été tout-à-fait négligée, & ses parens le laissoient presque manquer du nécessaire. Il étoit livré au bas emploie de l'étude, & ses camarades le traitoient avec une espèce de mépris. J'avois conçu quelqu'amitié pour lui, & je l'assistois même pour lui fournir ses besoins les plus pressans. On vint le chercher un jour, & nous fûmes deux jours sans le revoir. Au bout de ce temps, il reparut dans l'étude & vint nous annoncer qu'il étoit en droit de se venger des dédains qu'on lui avoit témoignés. Il nous apprit qu'il s'appelloit depuis la veille, le Marquis de Rogicourt, & qu'il étoit appellé à recueillir une fortune des plus considérables. Ce phénomène nous surprit & nous lui en demandâmes l'explication. Le Comte de Rogicourt, nous dit-il, est mon père. Il m'a donné la naissance, mais ses parens se sont opposés avec

force au mariage qu'il vouloit contracter avec ma mère. Il étoit jeune, & l'aurorité de sa famille l'a contraint à épouser une fille de condition, dont il a eu deux garçons & une fille. Toute son affection se portoit vers ses enfans qu'il élevoit en grands Seigneurs, tandis que je languissois dans l'oubli. Sa femme est heureusement venue à mourir, & ma mère a cherché à reprendre ses premiers droits sur lui. Il est valétudinaire, & des émissaires intelligens lui ont inspiré des scrupules qui l'ont agité. Il a voulu combattre, mais un Moine adroit & zélé a employé des armes qui l'on terrassé. Il a cru devoir faire un sacrifice à la Religion, à la nature, en me rétablissant dans mes droits aliénés. Enfin, il a hier épousé publiquement ma mère, il m'a reconnu, & je vous quitte sans regret pour entrer dans les Mousquetaires. Cette affaire nous parut étonnante. Nous cherchâmes à l'approfondir, & nous apprîmes en effet, que le Marquis de Rogicourt s'étoit marié ouvertement avec la Duranval, dont les talens médiocres n'avoient brillés que foiblement sur les

théatres de la Province & de la Capitale. Ce mariage donna matière à nos réflexions. Nous ne concevions pas qu'un homme avec de la naissance, du bien, de l'esprit & du mérite, forma des attachemens si bas, quand il pouvoit choisir entre des personnes dignes des hommages d'un galand homme. Perthon prétendoit que la publicité servoit de ragoût pour bien des gens, & qu'on se faisoit un point d'honneur de l'emporter sur une foule de concurrens qui n'en étoient pas moins favorisés secrètement par amour ou par argent. Supprimez, disoit il, ce fard imposteur, ces habits magnifiques, ces tons bizarres, ces regards étudiés, & l'affectation des manières, vous ne trouverez plus que des beautés du commun, & qui se ressentent toujours, quelqu'effort qu'on fasse, de la négligence primitive qu'on a eue pour leur éducation.

Je convins du fonds, mais j'invoquai l'expérience qui nous apprend que dans tous les temps le théatre a été le canton de réserve où l'amour a tendu ses filets avec le plus de succès. Je lui citai les courtisannes Grecques &

Romaines, dont la dépravation de mœurs avoit fait la célébrité & la fortune. Enfin, lui dis-je, n'en accusons que la nature & notre propre foiblesse. Ces sortes de femmes ne se montrent que du beau côté. Elles déclament, chantent, ou dansent avec des agrémens propres à charmer les yeux & à chatouiller les oreilles. Or, dès qu'elles sont maîtresses des portes, elles surprennent bientôt le cœur. Les applaudissemens publics favorisent la prévention, le sang bouillonne dans les veines, & autorisé par l'exemple, on s'embarque inconsidérément sur une mer où les naufrages sont fréquens. L'on n'a pour guides que ses sens, & ils nous maîtrisent, si l'on n'emploie l'adresse d'Ulysse, pour se soustraire à leur empire.

Je conçois, reprit Perthon, qu'on s'embarque avec ces Sirènes, qui s'érigent bientôt en vautours affamés, mais qu'on les épouse, & que des gens timorés vous en fassent la loi, c'est ce que je ne puis comprendre. L'on a défendu les mariages clandestins, parce qu'ils ressentent la honte du concubinage, & l'on permet à un homme distingué d'é-

pouser publiquement une vile créature avec qui il a vécu dans une débauche ouverte, & dont il a eu nombre d'enfans ; n'est-ce pas plutôt faire naître que faire cesser le scandale. La Noblesse se dénature & s'abâtardit Une famille distinguée est humiliée de se voir mélangée avec des gens du plus bas état. Les enfans même rougissent d'entendre nommer les parens de leur mère. Les frères, les sœurs, les parens sont désespérés de voir qu'on communique leur nom à des êtres conçus dans le crime & l'opprobre Ils sont alarmés de se voir susciter de pareils héritiers. Quoi, parce qu'un homme est majeur, doit-il impunément déshonorer son nom & sa famille ; & s'il n'a pas d'ame, doit-il faire partager aux autres sa propre honte ? pour moi, ajouta-t-il, je mettrois un frein à ce désordre, & j'ordonnerois que dans les alliances inégales, les enfans suivroient la condition de l'état le plus abject. Une fille noble épouse un roturier, & ses enfans n'ont que l'état de leur père, de même lorsqu'un Seigneur épouse sans le concours de sa famille, une Comédienne, une Courtisanne, j'or-

donnerois que les enfans nés avant ou depuis le mariage, n'auroient que l'état de leur mère. Ce feroit alors un mur de féparation. Ils refteroient roturiers, & cette tache les empêcheroit à perpétuité, d'être confondus avec le refte de leur famille. Ils porteroient la peine de la faute de leur père, & la nobleffe fe maintiendroit avec plus de pureté. Les enfans du crime n'ufurperoient pas des refpects réfervés à la vertu & à la fplendeur d'un nom fans tache. Ces raifons me parurent fans réplique, & je formai fur cette matière le plan d'une Ordonnance de réformation, dont l'exécution feroit auffi utile qu'honorable à l'état.

Le jeune Rogicourt revint quelques jours après, pour nous étaler la fomptuofité de fes ajuftemens. Il s'applaudiffoit d'avoir quitté la plume pour le plumet, & copioit déja les grands airs qu'il voyoit prendre à fa mère.

Il nous apprit que Perthon étoit myftérieufement amoureux d'un Limonadière qui venoit fréquemment dans fon étude, & que c'étoit lui qui étoit chargé de porter les lettres de leur correfpondance; cette indifcrétion nous cau-

fa

sa le plus grand plaisir. Nous mîmes sa femme dans la confidence, & il fut résolu de s'en amuser lorsqu'on en trouveroit l'occasion.

Elle se présenta bientôt. Le Procureur chargea en secret le clerc, successeur de Rogicourt, de porter un billet à sa dulcinée. Nous nous en apperçûmes, & nous conspirâmes pour lui enlever cet amoureux poulet. Deux ou trois égrillards amusèrent le marmot, & firent si bien qu'ils tirèrent adroitement la lettre de sa poche sans qu'il s'en apperçût.

Nous en fîmes l'ouverture : & après nous en être amusés, j'en tirai une copie pour la faire voir à Mde. Perthon. Elle étoit conçue en ces termes.

» Vous fournissez toujours à mon amour
» des exceptions dans lesquelles je vous
» soutiens non recevable. Vos défenses
» doivent être épuisées, & il est temps
» d'en venir aux conclusions. Je compte
» vous aller voir ce soir, & obtenir au
» moins une provision de douze baisers.
» Si vous ne faites pas droit sur ma requê-
» te, je prendrai un appointement à met-
» tre. Si vous aimez mieux un appointe-
» ment en droit, je vous en laisse le choix.

» mais nous ferions mieux d'abréger &
» d'éviter les frais. Je suis piqué au jeu,
» & je veux vous faire condamner à la
» restitution de mon cœur, si mieux n'ai-
» mez en faire une compensation de liqui-
» de à liquide avec le vôtre. Ne me don-
» nez point d'audience dans votre bouti-
» que, je n'y vois que de l'eau toute
» claire, mais plaidons à huit clos. Par
» tendresse & par reconnoissance, déli-
» vrez-moi un obligeant exécutoire, &
» vous ferez bien.

Cette déclaration nous parut accommodée au sujet, & fournit à nos menus plaisirs, mais nous résolûmes de *nous taire* & de ne point troubler *Perthon* dans ses amours, afin que cette distraction nous donnât de la tranquillité dans les nôtres. Sa femme vécut avec lui à l'ordinaire, & le petit clerc ne se vanta pas d'avoir perdu la lettre.

Au bout d'un mois, Rogicourt revint nous voir en grand deuil & en pleureuses. Il nous appris que son père étoit mort, & qu'il lui laissoit des biens considérables, mais que son droit d'ainesse lui étoit contesté par les enfans du premier mariage. La mère de ces enfans

étoit d'une naissance illustre, & elle tenoit à une famille puissante qui ne pouvoit pas digérer que le fils d'une femme dissolue, vint partager le nom & enlever les biens de plusieurs enfans nés sous la loi publique d'un mariage sortable. Ces diverses prétentions engagèrent un Procès des plus considérables, dont on attend la décision avec impatience, & dans les émolumens duquel Perthon espère trouver de quoi faire des galanteries à sa Limonadière.

Rogicourt suit cette affaire avec chaleur, & il a livré toute sa confiance au maître clerc de son Procureur, qui n'est rien moins que Jurisconsulte. Je lui représentai en vain que ce Praticien n'avoit aucune teinture du droit, mais il me répliqua que c'étoit un homme d'esprit, & qu'avec un pareil avantage, l'on étoit propre à tout, & qu'on pouvoit tout entreprendre. Cette opinion, qui est une source d'erreurs, est assez généralement adoptée, mais tous ceux qui la soutiennent se trouveroient fort à plaindre, si on les embarquoit sur un vaisseau, & qu'on en donnât la conduite à Messieurs V.. ou d'A... Ils

expiroit à la fin du Carnaval, & devant revenir le lendemain, il avoit emporté avec lui la clef de son cabinet où le Procès étoit renfermé.

Sur les dix heures du matin, un Huissier entra fiérement dans l'étude, & demanda où étoit le Procureur. Les clercs n'hésitèrent pas à dire qu'il étoit absent, mais qu'il seroit bientôt de retour. Ils assaisonnèrent cette réponse de quelques plaisanteries. L'Huissier plus animé, déclara hautement qu'il vouloit lui parler, & qu'il étoit porteur d'une contrainte à exercer contre lui. Cherchez-le donc, lui dit le maître clerc ; il n'est ni dans nos poches ni dans nos dossiers. L'Huissier sortit avec deux records de très mauvaise mine, & voulant faire une perquisition, ils vinrent d'abord à la chambre du Procureur, où je représentois à sa place. Ils voulurent ouvrir la porte, & trouvant de la résistance, ils y donnèrent un si grand ébranlement, qu'ils firent tomber le vérouil qui n'étoit pas assez solidement attaché ; alors ils entrèrent triomphans, & s'approchèrent du lit où ils me trouvèrent à mon séant, me frottant les yeux, & cher-

chant à me remettre du coup qui m'avoit étourdi. Ils m'environnèrent & me dirent qu'ils venoient m'arrêter. La crainte & la surprise me glacèrent les sens. La circonstance, en effet, n'étoit pas favorable. Mde. Perthon avoit enfoncé la tête dans le lit, & affublée de la couverture, elle partageoit sincérement ma peine & mon embarras. Je demandai de quoi il s'agissoit, & l'on me répondit qu'on vouloit par cette extrêmité, forcer mon obstination à remettre un procès que je n'avois jamais voulu rendre. Mon trouble ne fit qu'augmenter. Je n'avois pas la clef du cabinet, & je ne pouvois pas dire que je n'étois point le Procureur, puisqu'on me trouvoit à sa place & dans ses fonctions. Je voulus parlementer, faire des promesses, j'offris même de l'argent, mais mon suppôt de satan étoit toujours inexorable. Ce débat excita de la rumeur, & attira bientôt dans la chambre les clercs, le laquais, la cuisinière, & ceux bui se trouvoient dans l'étude. Tout le monde devint témoin oculaire d'un fait dont on n'avoit fait que se douter jusqu'alors. L'entrevue excita des brocards, des

éclats de rire, mais personne n'osa dire que mon rôle n'étoit que précaire, & que j'occupois pour un autre qui ne m'avoit pas donné de mission. L'Huissier & ses adhérens fortifiés dans leur erreur par mon silence, me tiraillèrent & me firent sortir du lit où ma compagne se tenoit blottie. Je me revêtis d'une robe de chambre du Procureur qui étoit près de moi sur un siége, & couvert de cet ornement, je me sentis plus d'éloquence; mais elle fut vaine, on s'opiniâtra à vouloir m'emmener, & je me déterminai à chercher dans ma force les ressources qui échappoient à ma rhétorique. L'Huissier me tenoit par un bras, & par une secousse violente dont il fut renversé, je me débarrassai de lui. Je culbutai aussi un des records, & passant sur le corps du troisième, qui m'arracha ma robe de chambre par une des manilies, je gagnai l'escalier nud en chemise, & me refugiai dans le grenier, d'où montant sur le toît d'une maison voisine, je retombai dans une gouttière qui me conduisit à un grenier à foin. Je m'y renfermai soigneusement, & me fit un rempart des bottes que je trouvai pour me

garantir du froid qui m'avoit assailli. La cohorte avoit voulu me suivre, mais étourdie de la huée des gens de la maison, mes gens s'étoient retirés, n'emportant avec eux que de la honte & de l'humeur. Je restai tapi dans mon asyle, & la fatigue m'invita à y dormir, mais je n'y fis que des rêves effrayans. Sur les quatre heures je me levai doucement, & reprenant la route que j'avois suivie, je rentrai dans la maison. Madame Perthon avoit envoyé ses domestiques à la découverte, & son laquais étoit dans ma chambre, où il y avoit rapporté mes ajustemens. Je les repris & retournai la joindre confus de l'avanie que je lui avois involontairement causée. Nous étions encore à concerter les mesures que nous avions à prendre, lorsque son mari arriva, & la combla de caresses. Elle prit le parti de lui faire bon accueil, & la soirée se passa sans que qui que ce soit s'avisa de lui faire part de la scène scandaleuse qui s'étoit passée dans la journée. Nous nous retirâmes paisiblement, mais j'étois intérieurement agité de cent mouvemens divers, & j'avois de justes pressentimens.

L'Huissier étoit outré de dépit, & il avoit fait, dans sa fureur, un procès verbal de rebellion à Justice, où il dépeignoit Monsieur Perthon comme un homme violent, brutal & peu respectueux pour les oracles de Thémis. Sur ce procès verbal on avoit obtetu un décret, & le lendemain la maison se trouva investie par des sattellites. L'Huissier à leur tête entra avec éclat chez le Procureur qui écrivoit pacifiquement dans son étude, & pour qu'il n'échappât pas, on le traita sans aucun ménagement. On lui reprocha sa révolte, & le pauvre Perthon ne concevoit rien à tout ce qu'on vouloit lui dire. On lui soutenoit qu'on l'avoit vu la veille dans son lit, & qu'il s'étoit émancipé en paroles & en actions. Il protestoit qu'il n'étoit pas à Paris, qu'il n'avoit vu personne, & il retraçoit la scène de Sozie. Sa femme & les assistans n'osoient parler pour débrouiller le mystère. Perthon juroit, pleuroit & se donnoit au diable pour prouver l'alibi. Enfin, après avoir inutilement bataillé, on le fit monter dans un carrosse de place, & on le conduisit en prison.

Dès qu'il y fut arrivé, il ſe livra à des réflexions, & il apprit qu'on le détenoit pour une rebellion commiſe par lui dans ſa maiſon le Mardi gras. Il mit en mouvement tous les Officiers qui avoient été avec lui à la campagne. Il produiſit les actes qu'il avoit ſignés à ſix lieues de Paris. D'un autre côté il voyoit un procès verbal, qui atteſtoit qu'on l'avoit trouvé dans ſon lit auprès de ſa femme. Ces faits contradictoires lui dérangeoient la cervelle. Il fit venir ſes Clercs & ſes Domeſtiques pour les interroger l'un après l'autre. Enfin il découvrit le mot de l'énigme, & il ſe livra à toute ſa fureur.

Son premier ſoin fut d'inſtruire les Juges d'une erreur qui lui étoit doublement fatale. Les informations, les éclairciſſemens tournèrent à ſon avantage, & au bout de deux jours, on le réintégra poliment dans ſa maiſon, à la charge de remettre le procès dont il étoit rétentionnaire, & qui avoit été l'origine de nos maux communs.

Perthon, bien convaincu qu'on ne l'avoit pris au corps, que parce que ſa femme l'avoit pris à la tête, rentra chez

lui, la rage dans le cœur. Il courut d'abord à l'appartement de la Dame, & la trouvant seule, il se jetta sur elle en lui prodiguant les épithètes les plus attroces. Ce début fut suivi d'un déluge de coups de pieds, de coups de poings & de soufflets. La femme se mit à pousser des hurlemens; toute la maison s'assembla, & le Procureur ne connoissant personne, apostrophoit indistinctement tout ce qui s'approchoit de lui. La servante frappée lui arracha sa perruque & le chargea de coups. La femme secondée, vint pour se venger se mettre de la partie. La bataille devint sanglante, & les cris se firent entendre de tous les côtés. Les Clercs tâchoient en vain de mettre le hola & de séparer les combattans. Ils n'en remboursèrent que des éclaboussures. L'un crioit au feu, l'autre au voleur, le troisième au Commissaire. La populace s'ameuta à la porte & sur l'escalier. Enfin, aux ordres réitérés de Perthon, on alla chercher un Escouade & un Commissaire, dont l'air imposant fit cesser les coups, pour donner un libre cours aux reproches & aux plaintes.

J'avois prévu que ce tumulte auroit une

fin disgracieuse, & pendant la bagarre, j'étois monté à ma chambre, où j'avois fait précipitamment un paquet de mes nippes. Mon bagage n'étoit pas considérable, ainsi je profitai du temps où l'on ne s'occupoit nullement de moi. J'envoyai chercher un fiacre, & je m'y emballai sourdement avec ma malle & mes ustensiles néceſſaires, laiſſant aux autres le soin de débrouiller le cahos comme ils le jugeroient à propos. Je gémiſſois, cependant, de laiſſer le fidèle objet de ma tendreſſe dans un si cruel embarras, sans pouvoir le partager utilement.

Lorsque le premier feu fut appaisé, Perthon rendit plainte contre sa femme en adultère, & il me désigna pour son complice. On fit entendre en disposition les Clercs, les Records & les Domestiques, qui ne laiſſèrent aucune équivoque sur la vérité du délit.

Dès que Madame Perthon entendit le genre de l'accusation, elle sentit que sa position étoit épineuse; mais sans perdre la tête, elle se gliſſa dans son cabinet, où elle se munit secrétement de ses diamans & de son argent. Pro-

fitant enfuite de l'application qu'on mettoit à verbalifer, elle s'efquiva doucement & gagna la porte de la rue, fans qu'on s'apperçut de fon évafion.

Elle fe rendit chez fon père, qui étoit un riche Apothicaire, & elle fema l'alarme dans la maifon, en faifant retentir l'air de fes clameurs. Elle s'annonça comme la femme malheureufe d'un mari jaloux & brutal. Ses plaies parloient en fa faveur, & bientôt toute fa famille & fon quartier s'attendrirent fur fon fort. Le Sr. Perthon fut dépeint comme un homme injufte & attroce. On ne le cita que comme un montre.

Les parens irrités envoyèrent chercher un Commiffaire, & ils rendirent, de leur côté, une plainte, dans laquelle on fit une peinture affreufe de la perfonne & des mœurs de M. Perthon. L'on fit faire des rapports en chirurgie, pour conftater la barbarie de ce Procureur inhumain. Deux jours après, fa femme fe retira dans un Couvent, & elle intenta une demande en féparation de corps & de biens.

A mon égard, je ne doutai pas que je ne duffe être décrété fur la plainte de

M. Perthon. Pour me soustraire à ce malheur, je me revêtis d'un habillement d'Abbé, & j'allai loger dans une chambre garnie au Fauxbourg St. Marceau. Peu rassuré encore par ces précautions, j'allai, sous un nom emprunté, louer une place à la diligence de Lyon pour la huitaine. Je sortis peu pendant le délai où je devois rester à Paris, & au jour indiqué je me rendis de grand matin à la voiture où je devois occuper une place, sans m'embarrasser davantage de la tournure que l'hydre de la procédure alloit prendre.

J'occupois une des portières de la voiture, & rien n'étoit si extraordinaire que l'assortiment qui s'y trouvoit rassemblé. J'avois à côté de moi un gros Manufacturier curieux, sourd & grand parleur. Il me faisoit sans cesse des questions, en me criant de toutes ses forces dans les oreilles, & pour lui répondre, j'étois forcé de crier également dans les siennes. Il m'avoit tellement fatigué le timpant, qu'il m'auroit assurément rendu aussi sourd que lui, si le voyage avoit duré deux jours de plus.

Dans le fond derrière moi, étoient

un mari & une femme qui alloient prendre les eaux. La femme étoit sèche, taciturne, & paroissoit de moyen âge. Au bout d'un quart d'heure, elle se pencha toute entière sur mon dos, & se mit à vomir par la portière au dessus de ma tête. Je lui dis que cette attitude me gênoit infiniment, mais malgré les excuses, elle ne laissa pas de continuer à en faire autant pendant toute la route, en sorte que je regrettai amérement de n'avoir pas apporté un parapluie avec moi.

Son mari étoit un grand homme, détrempé dans la bile, & qui se plaignoit d'un hydropisie de vents, sous prétexte qu'en voiture on doit supporter ses infirmités mutuelles, il se donnoit libre carrière par en haut & par en bas, en sorte que nos oreilles nous averrissoient souvent qu'il falloit se boucher le nez. Sa femme en l'excusant nous contoit ses maux, & ne nous récréoit pas par des tableaux ragoûtans.

Vis-à-vis d'eux, étoit un gros Chanoine qui ronfloit perpétuellement, & qui nous annonçoit par un hoquet sonore, que sa digestion étoit laborieuse,

Il étoit assis à côté d'une jeune personne, dont la chemise & la robe étoient percées de tous côtés, mais dont la tête enluminée portoit autant de grosses perles que celle de la Reine Cléopatre. Elle ne parloit qu'avec la dignité d'une Impératrice, & montoit sur des échasses pour demander du tabac. Je soupçonnai que c'étoit une Actrice qui alloit chercher fortune en Province, & je ne me trompois pas.

Son mari étoit à l'autre portière, & je démêlai qu'il donnoit dans les rôles comiques. Il chantoit, rioit à gorge déployée, & faisoit à lui seul les frais de la conversation. Son voisin étoit un Célestin épais & begue, qui, en disant des platitudes, crachoit au nez de ceux qui lui faisoient l'honneur de l'entendre.

Nous fîmes route avec cette bonne compagnie, sans autre événement que de nous heurter souvent la tête les uns contre les autres. Nous arrivâmes à Lyon, moûlus, froissés, & peu fâchés de nous séparer. Comme les gîtes m'étoient également inconnus, je suivis le Comédien & sa femme, qui me conduisirent auprès de Belle-court, dans une auberge où l'on mangeoit à table d'hôte.

CHAPITRE XVIII.

Bal des Bossus. Je retourne dans ma patrie.

MOn premier soin fut d'écrire à du Jardel, pour l'inviter à se charger de me faire parvenir les lettres à mon adresse, & de m'instruire des suites qu'auroit le Procès de Madame Perthon. J'occupai mon désœuvrement à visiter les beautés de la Ville de Lyon, & j'y trouvai dans la meilleure compagnie des fats, des importans, des coquettes, & des bégueules qui s'efforçoient de devenir les singes de ceux de Paris. Un certain goût de terroir les faisoit paroître encore plus plats, par la raison que les copies sont toujours inférieures aux originaux.

Le voisinage de l'acteur avec qui je logeois, m'attiroit souvent à la Comédie, & quoiqu'on dise que la plupart des hommes sont Comédiens, j'en trouvois là aussi peu de bons qu'à Paris.

J'assistois un jour à une représentation de la Métromanie, & le hasard m'avoit

placé à côté d'une femme d'environ 50 ans, assez bien mise, & dont l'air étoit honnête. Elle étoit avec une de ses amis. Je liai conversation avec elle, & mes politesses fixèrent son attention. Après la pièce, je lui offris mon bras pour la reconduire à son logis, & elle ne s'en défendit qu'autant qu'il le falloit pour me persuader que je lui ferois plaisir. Je la ramenai en effet, & j'appris d'elle tout ce dont une première conversation pouvoit m'instruire. Elle s'appelloit Madame Dupuy. Son mari qui étoit Négociant, l'avoit laissée veuve fort à son aise, & elle n'avoit qu'un fils, homme d'esprit, mais qui menoit une vie fort retirée.

Lorsque nous fûmes arrivés à sa porte, elle me proposa d'entrer chez elle. Je prétextai l'heure avancée, & la priai de me permettre de réparer cette privation. Elle accepta ma proposition de fort bonne grace, & je me sus bon gré d'avoir acquis une connoissance dont je pouvois tirer avantage.

Je fus le surlendemain faire visite à Madame Dupuy, & j'en fus reçu avec toute les graces dont elle étoit capable.

J'eus occasion de voir aussi son fils, qui étoit un jeune homme badin, plaisant & plein de saillies. Je lui fis des reproches sur son amour pour la solitude, & je lui demandai la permission de travailler à l'en distraire. Il reçut mon compliment de fort bonne grace, & nous devinmes amis.

Je m'attachai singuliérement à cette maison, & il ne se passoit pas un jour sans que j'y fusse dîner ou souper. La mère & le fils avoient des qualités estimables, & leur société me paroissoit aussi sûre que paisible. Madame Dupuy avoit les façons nobles, & son fils unissoit le goût du cabinet à la gaieté la plus inaltérable.

Notre intimité m'attira peu à peu leur confiance, ce sentiment me valut des agaceries de la part de Madame Dupuy. J'y répondis par reconnoissance, & ce retour m'attira une déclaration de sa part. J'ai, me dit-elle un jour, une fortune des plus honnêtes. Mon fils mène la vie d'un hermite. Mon état me permet d'avantager l'objet de mon goût, sans réduire à la disette un garçon à qui il faut peu de chose pour vivre. Je m'en-

nuie d'être seule, sur-tout en hiver, où les soirées, & les nuits sont longues ; ainsi je vous offre la préférence pour partager mon cœur & ma fortune. Cette déclaration me rendit interdit. Je rougis, je fis la révérence, je balbutiai quelques mots de reconnoissance, & je promis de rendre réponse après m'être pénétré de l'idée de mon bonheur.

Deux jours après, j'entrai chez Dupuy, & bannissant toute dissimulation avec lui, je lui fis part de la proposition que sa mère m'avoit faite. Il ne m'en parut que médiocrement surpris. Ma mère, me dit-il, a la tête sage, mais elle a toujours eu le sang chaud, & je dois m'attendre à chaque instant à avoir un beau-père ; j'aime mieux que ce soit vous qu'un autre, mais je dois en conscience vous avertir qu'en lui donnant la main, vous épouserez en même-temps des glandes, un cautère, des dents pouries, & une haleine des plus faisandées.

Cette bonne foi me désarma. Je sentis que je pouvois aimer Madame Dupuy pendant le jour, mais qu'il me se-

roit impossible de l'aimer la nuit, ainsi; pour ne la point tromper, je dis à son fils que je renonçois à son alliance, mais que pour ne point le désobliger, je temporiserois sous des prétextes polis.

J'allai en effet trouver Madame Dupuy, & je lui dis que je dépendois de père & de mère souverainement jaloux de leur autorité, mais que j'allois prévenir & ménager leur esprit de façon à les faire consentir à mon bonheur. Je fus rendre compte à Dupuy de la défaite que j'avois imaginée, & il parut m'en savoir gré. Je lui proposai une partie de promenade, & il la refusa. Je l'invitai à me suivre à la Comédie, & il rejetta ma proposition. Fatigué de ses refus, je ne pus m'empêcher de lui dire que j'avois peine à concevoir comment à son âge on trouvoit tant de plaisir à se séquestrer du genre humain, sur-tout quand on réunissoit comme lui les qualités propres à orner le commerce du monde.

Ma retraite, reprit-il, n'est pas aussi volontaire que vous l'imaginez. Il y entre plus que du goût; & vous êtes assez mon ami pour que je vous conte l'histoire qui l'occasione.

J'ai toujours aimé les bossus. Ils ont fréquemment de l'esprit & n'ont pas moins d'amour-propre que les autres ; ils ont même communément de la gaieté. Comme leur difformité principale marche derriere eux, ils ne l'apperçoivent pas, & prennent plaisir à se la dissimuler. J'ai vû des bossus se croire fait à peindre & vanter leurs bonnes fortunes. J'ai vu également des bossues s'imaginer être des Vénus, & ne parler que des conquêtes qu'elles avoient faites à visage découvert ou sous le masque. En un mot, j'en ai trouvé fort peu qui ne fussent pas gens à prétention. Je ne me plais pas moins à les voir rire. Leur bouche, pour l'ordinaire, est très-grande, & on la voit s'ouvrir jusqu'aux oreilles, avec la persuasion qu'on les admire. Des bossus ne se rencontrent point sans plaisir ; mais il faut observer qu'il y a différens degrés de perfection dans l'ordre des bossus. Les uns ne sont que contrefaits, les autres sont déjettés, bossués, contournés, ou à simple nœud d'épaule, & il n'y a de vraiment beaux bossus que ceux qui portent éminence expressive & bien dessinée au milieu du

dos. D'après ces idées, je m'imaginai que des contredances composées toutes de bossus, devoient former un tableau très-plaisant. Pour réaliser cette peinture, je louai une salle à la Guillotière, & je la meublai de tous les ornemens nécessaires pour donner une assemblée. Je l'indiquai pour le Jeudi gras, & je fis imprimer des billets d'invitation. J'avois fait faire une recherche exacte de tous les bossus de la ville, & je les avois inscrits sur une liste très-nombreuse. Je les envoyai fidélement à leur adresse sous une enveloppe. Chaque bossue se trouva très-flattée de se voir priée d'assister à un bal, parce qu'ordinairement on les avoit négligées dans ces sortes d'occasions. Chacune se chargea de parure & aspira à disputer d'élégance dans sa coëffure. Tous les hommes ornèrent de bas blancs leurs jambes héronnières, & sur les sept heures du soir, la salle se trouva parée de plus cinquante bossus, ayant chacun leur chacune, se faisant des minauderies & déployant toutes les graces de leur figure. Chaque homme se croyoit le seul individu bien fait de la compagnie, & chaque femme

se

ſe regardoit comme la plus ſéduiſante & la plus jolie. On débuta par les menuets, & c'étoit un plaiſir que de voir une paire de boſſus pirouetter comme deux toupies. La joie augmenta quand on en fut aux contredanſes. Huit boſſus figuroient à la fois, & perſonne n'avoit de reproches à ſe faire, puiſqu'on ne voyoit pas dans l'aſſemblée un ſeul danſeur dont la taille fut droite. Les femmes ſe redreſſoient, ſe requinquoient, & les hommes faiſoient de leur mieux pour s'aggrandir. Je m'étois caché dans un petit cabinet, & ſans oſer me montrer, je jouiſſois de tout l'agrément du ſpectacle. J'avois raſſemblé quatre violons & trois garçons limonadiers, boſſus comme les autres. L'uniforme étoit complet, & tout alloit le mieux du monde, lorſqu'on entendit à la porte un bacchanale des plus violens. C'étoit une douzaine de jeunes gens de la ville, petits-maîtres, étourdis, ou autres, qui, inſtruits de l'aſſemblage que j'avois eu la malice de faire, vouloient jouir de la bizarrerie du ſpectacle & s'amuſer aux dépens de mes danſeurs.

Ils firent une irruption dans la salle ; & débutèrent par des éclats de rire immodérés. Toute l'assemblée se scandalisa de leur indécence, & voulut les faire sortir. Les bossus se courroucèrent, la quérelle s'anima, on en vint aux injures, les bossus coururent à leurs armes ; les femmes firent retentir l'hémisphère de leurs cris, & je vis l'heure que la guerre des bossus alloit devenir sanglante, car nombre de ces petits hommes ne sont pas endurans. Je sortis de ma retraite pour mettre le hola, mais loin de m'écouter on me prit à partie, & je vis l'heure que les bacchantes en fureur me mettroient en pièces ; ainsi je gagnai la porte au plus vîte. Chacun défila également l'un après l'autre ; mais la populace ameutée à la porte, faisoit des huées accablantes sur tous ceux qui passoient. Chacun se retira en désordre, & personne ne trouvoit d'équipage. Les femmes furent obligées de retourner chez elles en tenant chacune leur bossu sous le bras. La risée, par ce moyen, devenoit continue tout le long du chemin. Enfin, les femmes rentrè-

ſent chez elles toutes échevelées, & les hommes eurent la rage dans le cœur de voir leur bas blancs couverts de crottes & leurs perruques ébouriſées. Depuis ce temps tous les boſſus m'ont déclaré une guerre mortelle. Leurs familles ſe ſont jointes à eux, & je ſuis perpétuellement menacé d'avoir une affaire ſérieuſe dès que je rencontre un boſſu ou quelqu'un de ſes parens. Ils ont juré, pour ſe vanger, de me briſer au moins les reins pour me rendre ſemblable à eux.

Cette narration bouffonne ne laiſſa pas que de m'allarmer, & je promis à mon ami de partager courageuſement tous les dangers qu'il pouvoit courir. Il m'aſſura que ſi cette ſcène avoit réuſſi, il en avoit projetté une pareille pour raſſembler tous les boiteux ; mais, ajouta-t-il, ils ſont moins gais & moins drôles que les boſſus.

Je conclus par ſon récit qu'il faiſoit prudemment de ſe tenir renfermé chez lui pour ne point s'expoſer. Je le quittai, mais en rentrant chez moi, je trouvai mes lettres que du Jardel m'avoit fait

tenir. La première que j'ouvris m'apprenoit la mort de mon père J'accordai aux ſentimens de la nature le tribut qui leur étoit dû. J'appris auſſi que M. Perthon, ſifflé, baffoué & pourſuivi, s'étoit trouvé trop heureux de reprendre ſa femme, pour ne pas rendre la dot.

Ces nouvelles m'agitèrent pendant toute la nuit, & le lendemain au matin j'allai en faire part à Dupuy, en lui témoignant le chagrin que notre ſéparation alloit me cauſer, parce que je me voyois forcé de retourner dans ma patrie & dans le ſein de ma famille.

Je ne vous abandonnerai pas, me dit-il, je m'ennuis ici; je n'y ſuis pas en ſûreté & je veux voyager; ainſi, prenons notre route par l'Allemagne, & je vous conduirai juſqu'à chez vous. J'acceptai ſa propoſition avec joie. Nous deſcendîmes chez ſa mère, à qui nous communiquâmes notre projet. Je l'aſſurai que j'allois faire mes diſpoſitions pour obtenir le droit de lui offrir ma main.

Elle goûta notre arrangement, & nous fimes nos apprêts pour partir à la

huitaine. Au jour indiqué nous nous fimes de triſtes adieux, & l'on ſe mit en route. Après avoir viſité nombre de pays, où la vie eſt plus agréable & diverſifiée, je me retrouvai avec joie dans les bras de ma mère, dont la fortune étoit encore augmentée par la ſucceſſion de notre oncle le Curé. Nous réglâmes nos affaires ſans diſcuſſion, ſans tracaſſerie. Dupuy parut s'applaudir de notre ſociété, & nous projettâmes d'entreprendre de nouveaux voyages, pour en faire part encore au public; mais ſouvent, voyager pour connoître les hommes & pour ſe former, c'eſt l'Eſprit, mais reſter tel qu'on étoit, ou acquérir de nouveaux ridicules, c'eſt la Choſe. Adieu.

FIN.